

L'ÉCHO

DE SAUVIGNY LES BOIS



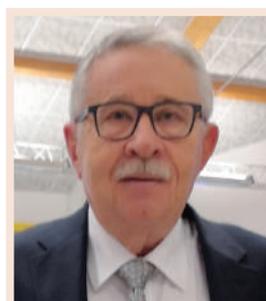
2021



SOMMAIRE

Mot du Maire	p 2
La Nouvelle Équipe	p 3
Les Employés Communaux .	p 6
Comptes Rendus Conseils Municipaux.....	p 7
Travaux, Voirie et Autres ...	p 12
Infos Pratiques.....	p 14
Communauté de Communes Loire et Allier (CCLA)	p 17
Syctom.....	p 20
SIAE Imphy-Sauvigny-Les-Bois ..	p 22
Office de Tourisme	p 23
École.....	p 24
Association USEP École de Sauvigny-Les-Bois	p 26
Bibliothèque.....	p 27
Manifestations Diverses	p 28
Myosotis	p 30
Hommage à Guy	p 32
Amicale Pétanque Sauvignoise	p 33
Amicale des Anciens Combattants.....	p 34
Pour que Vive l'Église.....	p 34
CLAS.....	p 35
SLB Informatique.....	p 37
Association Mei Hua	p 38
Environnement	p 38
Calendrier des Manifestations 2020.....	p 39
Tarifs Salle des Fêtes Année 2021	p 40
Renseignements Pratiques .	p 41
Environnement	p 38
État Civil 2020	p 45

MOT DU MAIRE



Chères sauvignaises,
chers sauvignois,

Dans la précédente édition de notre Echo, je vous avais souhaité à tous une bonne et heureuse année 2020.

Malheureusement, ce terrible virus de la Covid19 est venu nous frapper avec toutes les conséquences que nous connaissons.

Un confinement qui aura été parfois difficile à vivre pour certains d'entre nous et un impact pire encore pour ceux qui ont été touchés par la maladie et auxquels je pense tout particulièrement.

Le 15 Mars 2020, vous nous avez renouvelé votre confiance quant à la gestion de Sauvigny-les-Bois avec une nouvelle équipe motivée et engagée. Je tenais à vous en remercier.

Durant le confinement nous avons continué à faire fonctionner la commune en dépit des difficultés et dans le respect des protocoles sanitaires et des nombreuses circulaires préfectorales et ministérielles.

Je remercie tout le personnel communal qui a permis que la commune continue à être gérée et entretenue ainsi que les bénévoles qui se sont investis pour maintenir ce lien social si important.

Nous avons mis en place un portage de repas, de pain et de livres et avons distribué des masques à tous les habitants.

Nous continuons à traiter les dossiers prioritaires, les budgets ont été votés dans les délais, les commissions se sont mises au travail et la rentrée scolaire s'est déroulée dans le respect des protocoles en vigueur.

Pour terminer je tiens à vous rappeler que nous devons redoubler de vigilance face à cette épidémie, je vous souhaite néanmoins une bonne et heureuse année 2021.

Prenez bien soin de vous.

**Votre Maire
Alain Lecour.**



LA NOUVELLE ÉQUIPE

Malgré la crise sanitaire de ce début d'année, les élections municipales se sont maintenues.

Trois listes furent présentées pour les élections municipales de 2020 pour notre commune de Sauvigny les Bois :

- Ensemble Sauvignois, avec David Boucher en tête de liste.
- Réunis pour Sauvigny, avec Pascal Lafrance en tête de liste
- Sauvigny... vers une nouvelle réussite, avec Alain Lecour (Maire sortant) en tête de liste.

RÉSULTATS ÉLECTIONS MUNICIPALES :

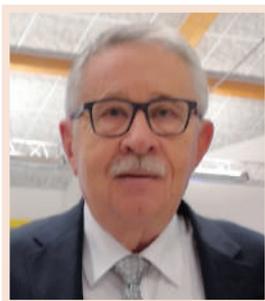
- 1107 inscrits 599 votes exprimés soit 45,89% d'abstention,
- 10 votes blancs et 25 votes nuls,
- Sauvigny... vers une nouvelle réussite : 289 votes soit 51,24%,
- Réunis pour Sauvigny : 185 votes soit 32,80%,
- Ensemble Sauvignois : 90 votes soit 15,95%.

La liste « Sauvigny... vers une nouvelle réussite » fut élue au premier tour.

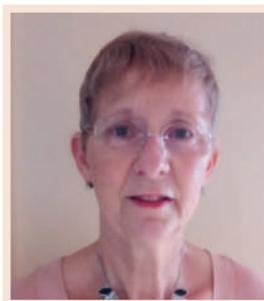
Plus d'informations sur le site de la commune :

www.sauvigny-les-bois.fr

MAIRE & ADJOINTS



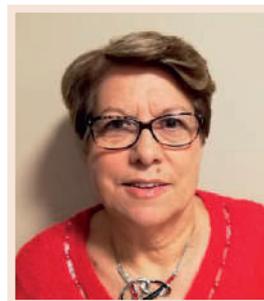
Alain LECOUR
Maire



Josette CORDELIER
Adjointe



Christophe DESRAMÉ
Adjoint



Michèle PAUCHARD
Adjointe



Yassin REZZOGUI
Adjoint

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Mireille MORLEVAT
Conseillère municipale



ERIC EYMERY
Conseiller municipal



Sandrine PELLÉ
Conseillère municipale



Stéphane PRÉGERMAIN
Conseiller municipal



Delphine DEBROSSE
Conseillère municipale



Vincent COLAS
Conseiller municipal



Magali
EUGÉNIO FERREIRA
Conseillère municipale



Céline OPPE
Conseillère municipale



Pascal MOREL
Conseiller municipal



David BOUCHER
Conseiller municipal

LA NOUVELLE ÉQUIPE

OPPOSITION – ENSEMBLE SAUVIGNOIS



« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village ». Si ce proverbe a trouvé naissance sur le continent africain, dans chaque village il trouve une résonance. Sauvigny-Les-Bois n'y fait pas exception.

Pour l'heure, tous nos espoirs se portent sur une nouvelle année.

Une année paisible, après 2020 qui a vu le quotidien de chacun, de tout un village, de chaque génération, voler en éclats par ce virus qui emporte les plus fragiles. Les plus petits gestes, de chacun, ont permis et permettent encore, de lui faire barrage et de soutenir toutes les forces qui le combattent. C'est ensemble que nous le vaincrons.

Notre démocratie en a été ébranlée, jamais n'a été connu un tel taux d'abstention pour une élection municipale. En un seul tour, les urnes ont exprimé la volonté des Sauvignois. Une nouvelle équipe plurielle est ainsi constituée pour 6 ans. Je remercie toutes les personnes et mes colistiers qui ont soutenu un projet différent pour notre commune.

Si le projet Ensemble SAUVIGNOIS ! n'a pas été retenu, pour autant la concorde vigilante est l'objectif en permanence recherché. Ainsi chaque dossier est étudié, des propositions sont avancées, et, au besoin, les autorités indépendantes sont sollicitées.

Si bien que « Sécuriser les riverains des routes en particulier les enfants » (point 9 de notre profession de foi) a été partiellement repris par la municipalité: la sécurisation des arrêts de bus et la mise en place des abris-bus manquant depuis de nombreuses années. Il est cependant à regretter que les riverains concernés n'aient pas été d'emblée associés.

Ne voulant pas croire en une manœuvre politicienne, la sécurisation des rues Sauvignaises ne doit pas en rester là. La demande de plus en plus pressante des familles de mise en place de zones de circulations réduites, partagées, et embellies doit être entendue.

Egalement, le projet de Nevers Agglomération d'usine de méthanisation a été porté au débat communal, la réhabilitation du patrimoine municipal a débuté, et la question de l'impact du changement climatique est à chaque fois mis en avant.

Ce n'est qu'un début, il nous reste encore 5 années.

Ainsi, Ensemble SAUVIGNOIS ! et moi-même vous souhaitons beaucoup de bonheur, de douceur, de sérénité pour cette année 2021 naissante, et, la réalisation de vos projets les plus chers.

David BOUCHER
Conseiller Municipal
Ensemble SAUVIGNOIS !



LA NOUVELLE ÉQUIPE

OPPOSITION – RÉUNIS POUR SAUVIGNY



L'année 2020 se termine, et elle restera gravée dans nos mémoires avec une crise sanitaire sans précédent qui aura mis en avant nos fragilités, nos besoins de solidarité entre les habitants et l'investissement

de tous les élus aux services des Sauvignois(es). Malheureusement nous n'avons malgré nos demandes, pas toujours été associés à la gestion de cette crise.

2020 aura aussi été l'année des élections municipales, « Réunis pour Sauvigny » remercie tous les électrices et les électeurs qui ont apporté leurs suffrages aux femmes et hommes composant notre liste. Ces élections dans un contexte sanitaire particulier ont vu une participation très faible (54%) pour une commune comme Sauvigny qui d'habitude est au dessus de la moyenne nationale. Pascal LAFRANCE tête de liste et Nelly COUTELLE tous les 2 élus n'ont pas souhaité faire un mandat de plus, suivra Jean-Luc AFFAIRE. Voici pour une plus juste compréhension de leurs départs, un extrait de la lettre de démission de Pascal LAFRANCE :

« Mr le Maire, conseiller sortant, je viens d'être réélu à nouveau ce dimanche 15 mars 2020 sur une liste que j'ai conduite : « Réunis pour Sauvigny »

Vos méthodes de gestion que nous avons subies tout au long des six dernières années, heurtent mon éthique et mon intégrité : gestion de la commune avec une équipe minimaliste (deux à trois personnes), prise de décision très personnelle, lancement de projets sans respecter la législation. Tous ces motifs ne m'incitent pas à renouveler mon engagement municipal... »

La crise du COVID n'a pas permis une activité municipale normale, on peut malgré tout regretter que Mr Le Maire (et non le conseil) ne soit pas intervenu au moment de la session de l'auberge de Sauvigny pour en faire un projet de

lieu convivial qui fait cruellement défaut au bourg. Nous avons comme idée de lancer une étude avec l'opération « 1000 cafés » pour relancer l'auberge de Sauvigny, lieu historique de notre bourg. On peut également regretter l'absence de débat au conseil et d'information auprès de la population sur un projet de méthaniseur, où il a été décidé que le projet n'est pas bon pour la commune, sans débat ni vote... Une démocratie participative qui avait été une forte demande dans le cadre du grand débat en 2019 devrait se concrétiser par des réunions de quartiers pour les grands projets d'aménagement et de rénovation, église, city parc, tennis et terrain de Forges, salle intergénérationnelle... Présenter, dialoguer, écouter, ajuster, compléter restent pour nous des démarches essentielles, même après avoir été élus.

Il a été annoncé aussi que ce nouveau mandat serait celui de la communication. Nous attendons donc plus de dialogue, des comptes-rendus de conseils et de commissions moins minimalistes, et un accès à l'information municipale largement modernisé. Les Sauvignois ne sont pas vraiment interpellés et associés à la vie municipale, s'ils n'en font pas eux-mêmes la démarche, le site internet étant vraiment obsolète, pourtant dans ce domaine les solutions proposées sont nombreuses : site internet doublé d'une application, panneaux d'informations connectés, réseaux sociaux.... Plus rapides et efficaces, elles sont très largement utilisées par nos voisins. Ce qui nous conduit souvent au paradoxe que nous sommes d'avantage informés par nos communes limitrophes que par notre propre commune.

Malgré le contexte actuel et les incertitudes qui en découlent, sachons garder l'espoir de jours meilleurs, vous pouvez compter sur notre force de proposition. Nous vous souhaitons pour 2021 le meilleur pour vous et vos familles, bonne année à tous les Sauvignois(es).

**Pascal MOREL- Céline Oppé :
élus « Réunis pour Sauvigny »**

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

L'équipe des employés communaux assure la gestion de la vie quotidienne. Au service des habitants, ils vous accueillent en mairie, assurent l'entretien et l'embellissement de la commune, assistent l'équipe des instituteurs du groupe scolaire et s'occupent des enfants à la garderie, la cantine, et aux activités périscolaires.

À LA MAIRIE



Anne BONNIERE
Secrétaire générale



Sandrine MEATS
*Secrétaire, chargée de
l'urbanisme, la comptabilité et
l'agence postale*

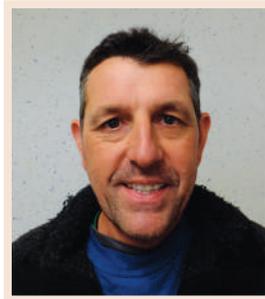


Sophie LANDRÉ
DE LA SAUGERIE
*Secrétaire, chargée de l'accueil,
l'état civil, des élections,
location de la salle des fêtes*

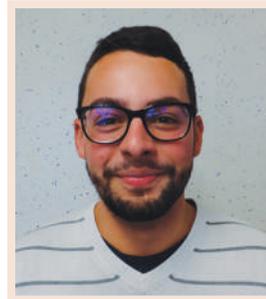
AUX SERVICES TECHNIQUES



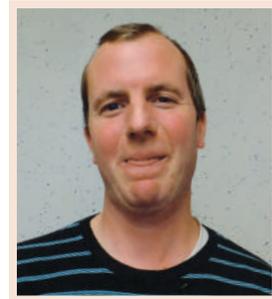
Arnaud DEPESEVILLE
*Responsable des
services techniques*



Pascal POGGI
Agent technique



Anthony SOLER
Agent technique

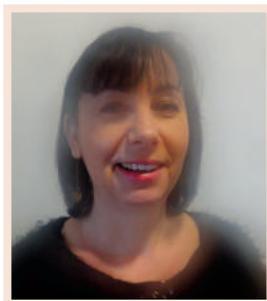


Guillaume BLIGAND
Agent technique

A L'ÉCOLE



Christiane LYON
*Agent technique,
à la cantine et à la garderie et
entretien des locaux*



Catherine GUILLON
*Agent technique,
aide en classe maternelle
des MS et GS, à la garderie,
aux activités périscolaires et
entretien des locaux*



Pamela TOJNKO
*Agent technique à la cantine,
à la garderie, aux activités
périscolaires et entretien
des locaux*

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

A L'ÉCOLE



Jennifer GINOUVEZ
Agent technique
Classes Petite et
Moyenne Sections,
à la garderie et aux
activités périscolaires



Lauriane FLEURY
Agent technique,
à la cantine, à la
garderie, aux activités
périscolaires et
entretien des locaux



Émilie GOUARD
Agent technique, à la
cantine et à la salle des
fêtes



Eric BERGER
Accompagne les
enfants dans le bus



« A comme Attentive,
T comme Taquine,
S comme Souriante, E
comme Énergique, M
comme Maternelle »...
Avec tous ces
qualitatifs,
Martine NEGRIER
ne pouvait que

correspondre au profil de sa fonction !

Depuis 1989, **Martine** a été le soutien efficace de nombreux enseignants et le repère d'innombrables petites têtes blondes. Elle a connu plusieurs directeurs d'établissement et a vu évoluer notre jolie école de l'Orée du Bois. Elle a notamment commencé dans l'ancienne école, avec ses vieilles cartes murales et son ancien mobilier, puis a participé à l'installation de la nouvelle école, moderne et haute en couleur.

Une carrière de plus de 30 ans qui mérite un bel hommage !

Patience, dynamisme, disponibilité, sens de la communication, et bien sûr l'amour des enfants, voilà ce qui se dégage des nombreux témoignages de ses collègues, des enfants et des parents dont certains étaient eux-mêmes ses anciens élèves.

Pendant toutes ces années, elle a fait face aux bobos, nez qui coulent, têtes sans bonnet mais aussi consolé les chagrins, et affronté les maladies (varicelles, rougeoles etc.).

En plus de cela, Martine reste investie dans la vie de la commune, étant une très active bénévole au sein du CLAS. Ses collègues de l'école et tous les employés communaux se joignent à l'équipe municipale pour lui souhaiter une nouvelle vie, douce et épanouie, gaie comme à son image, entourée de sa famille, et de ses amis.



COMPTES RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX



SÉANCE DU 23 MAI 2020

M. LECOUR, maire sortant, tient à remercier les Sauvignois de leur renouvellement de confiance. Il remercie également les bénévoles, les élus et le personnel de la commune pour leur engagement lors du confinement.

M. LECOUR donne lecture des résultats du scrutin du 15 mars 2020. Après l'appel nominal de chaque conseiller, M. le Maire sortant déclare le Conseil Municipal installé dans ses fonctions, et donne lecture de la Charte de l'élu local. M. LECOUR, informe le conseil de la démission de M. Pascal LAFRANCE et de Mme Nelly COUTELLE. Conformément à l'article L270 du Code électoral les deux suivant sur la liste seront convoqués au prochain conseil.

Le Conseil Municipal décide de la création de quatre postes d'adjoints. Sont élus : CORDELIER Josette, DESRAMÉ Christophe, PAUCHARD Michèle, REZZOGUI Yassin.

Le Conseil Municipal à la majorité, décide et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et des adjoints comme suit: Maire: taux de 51,6 % de l'indice 1027 ; 1^{er} Adjoint: taux de 19,8 % de l'indice 1027 ; 2^{ème}, 3^{ème}, et 4^{ème} Adjoint: taux de 14,85 % de l'indice 1027 et d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal. M. David BOUCHER, conseiller municipal, tient à émettre une réserve sur cette décision. Il souhaite qu'une réévaluation des indemnités soit possible en cours de mandat.

SÉANCE DU 11 JUIN 2020



Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions municipales peuvent être formées au cours de chaque séance du conseil ou avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil. La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le conseil municipal adopte la liste de cinq commissions municipales : commission travaux

voirie urbanisme ; commission finances ; commission communication ; commission éducation jeunesse ; -commission cadre de vie sport personnes âgées.

- Commission voirie travaux-urbanisme : responsable : REZZOGUI Yassin ; membres : BOUCHER David, CORDELIER Josette, EYMERY Eric, MOREL Pascal, PELLÉ Sandrine, PREGERMAIN Stéphane.
- Commission des finances : responsable : LECOUR Alain ; membres : BOUCHER David, COLAS Vincent, CORDELIER Josette, MOREL Pascal, PAUCHARD Michèle, PREGERMAIN Stéphane, REZZOGUI Yassin.
- Commission communication : responsable : DESRAMÉ Christophe ; membres : COLAS Vincent, DEBROSSE Delphine, EUGENIO FERREIRA Magali, MORLEVAT Mireille, OPPÉ Céline, PAUCHARD Michèle, PELLÉ Sandrine.
- Commission éducation-jeunesse : responsable : CORDELIER Josette ; membres : COLAS Vincent, DEBROSSE Delphine, MORLEVAT Mireille, OPPÉ Céline, PELLÉ Sandrine.
- Commission Cadre de vie-sport-personnes âgées : responsable : PAUCHARD Michèle ; membres: BOUCHER David, DEBROSSE Delphine, EYMERY Eric, EUGENIO FERREIRA Magali, MORLEVAT Mireille, OPPÉ Céline.

Résultats du scrutin élections des membres de la commission d'appel d'offres :

Président : Maire : LECOUR Alain, et son suppléant CORDELIER Josette.

Membres titulaires : DESRAMÉ Christophe, OPPÉ Céline, REZZOGUI Yassin.

Membres suppléants : DEBROSSE Delphine, EUGENIO FERREIRA Magali, MOREL Pascal.

Le conseil municipal, à la majorité, décide de fixer à 8, le nombre des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (CCAS), étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par M. Le Maire.

Ont été proclamés membres du Conseil d'Administration : BOUCHER David, EUGENIO FERREIRA Magali, MORLEVAT Mireille, PAUCHARD Michèle.

COMPTES RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX

M. Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des différents délégués dans les organismes extérieurs. Sont élus délégués :

Syndicat d'adduction d'eau potable Imphy/Sauvigny : LECOUR Alain, DESRAMÉ Christophe, MOREL Pascal, REZZOGUI Yassin.

Syndicat d'énergies d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEEN) : énergie (St Benin d'Azy) : BOUCHER David, EUGENIO FERREIRA Magali ; éclairage public : REZZOGUI Yassin ; gaz : REZZOGUI Yassin ; infrastructures réseau véhicules électriques: DESRAMÉ Christophe ; conseil en énergie partagée : COLAS Vincent.

Maison d'accueil pour personnes âgées (MAPA) : LECOUR Alain, EYMERY Eric, MORLEVAT Mireille, OPPÉ Céline.

Centre social d'Imphy : LECOUR Alain, CORDELIER Josette (suppléante).

Comité des œuvres sociales : CORDELIER Josette (titulaire), OPPÉ Céline (suppléante).
Correspondant défense : BOUCHER David.

Responsable bibliothèque : PAUCHARD Michèle, DEBROSSE Delphine (suppléante), OPPÉ Céline (suppléante).

Délégué ambroisie : EMERY Eric.

Commission de contrôle des listes électorales : CORDELIER Josette, DEBROSSE Delphine, PREGERMAIN Stéphane, BOUCHER David, OPPÉ Céline.

Commission communales des impôts directs de Sauvigny-les-Bois : le Conseil Municipal dresse la liste des personnes qui sera communiquée à M. le Directeur des Services Fiscaux, pour choisir 6 titulaires et 6 suppléants.

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'exercice 2020, soit taxe foncière (bâti) : 14.90 % ; Taxe foncière (non bâti) : 45.17 % (pour : 13 ; contre : 0 ; abstentions : 2).

Une prime exceptionnelle est attribuée aux agents qui ont été particulièrement mobilisés pour assurer la continuité des services publics face à l'épidémie de Covid 19 et conduisant à un surcroît d'activité ; service administratif : de 1000€ à 500€ ; service technique: 500€ (pour 14 ; contre : 1 ; abstentions : 0).

Le Conseil Municipal autorise le Maire, au nom de la commune, à signer la convention pour une mission d'expertise et de suivi des épandages des boues de la station d'épuration de Forges. La durée de la convention est fixée pour 6 ans et la cotisation annuelle s'élève à 263€ HT.

Le Conseil Municipal adopte en toutes ses dispositions la nouvelle convention pour une assistance technique à l'assainissement collectif avec le Conseil Général de la Nièvre et autorise le Maire, au nom de la commune à signer la dite convention.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention entre la commune de Sauvigny-les-Bois et Réseau de Transport d'Électricité (R.T.E.) concernant la mise en souterrain des lignes électriques haute tension CHAMPVERT-ST ELOI. Cette convention de servitude formalise le passage de la ligne sur les chemins ruraux n°17 (Le Bourdy) et 18 (Champs de la Claie).

Le Conseil Municipal autorise le Maire, à signer la convention entre la commune de Sauvigny-les-Bois et le SIEEEN ayant pour objet la réalisation de travaux d'enfouissement du réseau Télécom dans le cadre de l'opération de la mise en souterrain du réseau de distribution publique d'électricité, rue du Val de Loire, rue de la Turlurette et rue Pierre Chevenard (tranche 1). Le montant de l'opération est estimé à 26 400€ T.T.C. pour la commune.

M. le Maire présente deux devis du SIEEEN concernant :

1. la fourniture et pose de luminaires rue du Val de Loire, rue de la Turlurette et rue Pierre Chevenard (tranche1) d'un montant de 57 834€ dont la participation communale est de 20 128€,
2. la fourniture et pose de mâts et luminaires, route de Tracy, pour un montant de 26 760€ dont la participation communale est de 9 920€.

SÉANCE DU 16 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal à l'unanimité déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

COMPTES RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX



Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme CORDELIER Josette, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. LECOURE Alain, Maire, vote et arrête les résultats définitifs à la majorité (pour : 12 ; contre : 0 ; abstentions : 1).

M. le Maire expose au Conseil que l'excédent de recettes réalisé en 2019 au budget communal est de 301 008,74€. Il est rappelé que la section d'investissement est excédentaire de 351 936,29€. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter cet excédent de la manière suivante: 151 008,00€ en section de fonctionnement et 150 000,74€ en section d'investissement pour financer les dépenses d'investissement.

Le budget communal s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 446 144,00€ et en section d'investissement à 568 674,13€. (pour : 13 contre : 1 abstentions : 0).

Les crédits budgétaires, pour le régime indemnitaire en 2020 sont fixés à 34 700€.

Une prime «bon de vêtements» de 85 € est accordée aux agents titulaires du service administratif, à l'ATSEM et à un agent technique travaillant à l'école, soit cinq agents concernés.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme CORDELIER Josette, délibérant sur le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2019 dressé par M. LECOURE Alain, Maire, vote et arrête les résultats définitifs à l'unanimité.

Le résultat de la section de fonctionnement réalisé en 2019 du service assainissement est déficitaire de 1 089,78€. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reporter ce déficit aux dépenses de fonctionnement.

Le budget du service assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 110 935,04€ et en section d'investissement à 169 918,06€. Le montant de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'énergie pour l'année 2020 est fixé à 212€.

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution du gaz pour l'année 2020 est fixé à 160€.

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution du gaz pour l'année 2020 est fixé à 465€.

Le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de télécommunications pour l'année 2020 est fixé à 2 032,06€.

Une subvention de 100€ est accordée à l'Association Prévention Routière.

Afin d'assurer l'accompagnement des enfants de l'école de Sauvigny-les-Bois dans le bus scolaire, le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire, pour le recrutement d'un agent contractuel à temps non complet durant l'année scolaire 2020- 2021, à raison de deux heures par jour d'école, à compter du 1er septembre 2020, tout au long de l'année scolaire 2020- 2021.

Le Conseil Municipal adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 5% du montant des indemnités des élus.

Un bon «rentrée scolaire» de 100€ est attribué aux élèves de CM2 de l'école de Sauvigny-les-Bois qui rentrent en 6ème au collège au mois de septembre 2020 (pour : 12 ; contre : 2 ; abstentions : 0).

La redevance d'assainissement sur la commune de Sauvigny-les-Bois est fixée à 1,25€ du m³ d'eau consommée à compter de l'exercice 2021.

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2020

La commune de Sauvigny-Les-Bois a approuvé son Plan Local d'Urbanisme le 10 mai 2007. Ce document a fait l'objet d'une modification simplifiée le 12 novembre 2014. Différents textes législatifs sont venus renforcer le contenu du PLU, accentuant notamment la prise en compte de l'environnement à l'échelle locale. Par ailleurs, la commune se situe dans le périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Nevers dont deux versions ont été approuvées depuis l'adoption du PLU de Sauvigny-les-Bois. Le code de l'urbanisme prescrit que les communes disposent de 3 ans pour mettre leurs documents d'urbanisme en compatibilité avec le SCoT approuvé.



COMPTES RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX

De ce fait, le conseil municipal prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sauvigny-Les-Bois adopté le 10 mai 2007, autorise le Maire à engager les consultations afin de recourir à un bureau d'étude pour mener cette révision, à signer les marchés résultants de cette consultation après avis de la Commission d'Appel d'Offre dûment consultée, et à notifier la présente délibération à l'ensemble des personnes publiques associées mentionnées aux articles L132-7 à L132-11 du code de l'urbanisme (pour : 14 ; contre : 1 ; abstentions : 0).

Le conseil municipal décide de participer financièrement aux opérations de travaux d'éclairage public réalisés par le SIEEEN sur le territoire de la commune par le versement de fonds de concours et autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention du budget commune au budget assainissement de 10 019,32€.

Un adjoint titulaire d'une délégation ne peut pas participer aux travaux de la commission de contrôle des listes électorales ; Mme Josette CORDELIER sera remplacée par Mme Magali EUGENIO FERREIRA.

Compte tenu du départ en retraite d'un agent, le Maire fait part de son intention de promouvoir l'agent employé actuellement en contrat à durée déterminée en qualité d'agent des services techniques, pour suppléer à l'école et à l'entretien des bâtiments communaux.

Le conseil municipal, décide la création d'un emploi d'adjoint technique à compter du 01/11/2020, fixe à 32 heures par semaine le temps de travail et donne pouvoir au Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette nomination.

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint technique (agent d'entretien et d'encadrement périscolaire) à compter du 1er novembre 2020 , précise que le contrat à durée déterminée sera de 10 mois, précise que la durée de travail est fixée à 20 heures par semaine et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour le recrutement.

Une commune peut participer à la prise en charge du système de Téléalarme.

Cette aide financière de la commune est définie dans un tableau établi par le Conseil Départemental. Elle varie selon le montant des ressources annuelles du demandeur. Le Conseil Départemental apporte également une aide financière. Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, que pour toutes les demandes de prise en charge pour des frais de téléalarme, la participation de la commune sera automatique, sans étude au cas par cas, selon le tableau émis par le Conseil Départemental.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil municipal de la commune de Sauvigny-les-Bois, s'oppose au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, à la Communauté de Communes Loire et Allier, et autorise le Maire à notifier la présente délibération au Président de la Communauté de communes Loire et Allier. (pour : 14 ; contre : 1 ; abstentions : 0).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, le projet de renforcer la sécurité de l'école, fixe comme suite le plan de financement : coût prévisionnel: 10 353,66€, subvention DETR: 5 000€, fonds propres: 5 353,66€ , sollicite une subvention de l'État au titre de la DETR et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires à cette opération.

Le Conseil Municipal accepte le projet d'installer une climatisation à la garderie et un film solaire sur les vitrages de la cantine. Il présente les devis s'élevant à 11 083.22€ se décomposant ainsi: devis entreprise SARL PUBLI-DECOR: 1 758€, devis entreprise CANAMERO: 9 325.32€. M.le Maire propose de présenter ce dossier au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Les tarifs de location de la salle des fêtes sont augmentés pour les extérieurs à compter du 01/01/2022. Les tarifs restent inchangés pour les Sauvignois et les associations sauvignois.

L'article L.2128 du CGCT impose au conseil de se doter d'un règlement intérieur dans les six mois suivant son installation. Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le règlement intérieur. M. BOUCHER précise qu'il vote « pour » à condition que certaines modifications soient apportées.

TRAVAUX, VOIRIE ET AUTRES



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque s'est vue installer un lettrage visible sur sa façade.



PANNEAU

L'Allée Noire s'est vue installer un panneau d'interdiction au plus de 3.5 tonnes et aux engins motorisés.



ARRÊT DE BUS

Les Vertes Vallées et l'impasse des Acacias à la Turlurette ont vu l'arrivée de panneaux d'arrêt de bus et d'abris de bus.



MIROIRS AVERTISSEURS

Deux miroirs avertisseurs ont aussi été installés au bord de l'école et au lavoir.

TRAVAUX, VOIRIE ET AUTRES



BARRIÈRE DE SÉCURITÉ MULTICOULEUR

Une barrière de sécurité a été installée autour des jeux extérieurs pour enfant derrière la mairie.



CLIMATISATION À L'ÉCOLE



ANTENNE ORANGE

Nous entendons beaucoup parler du déploiement de la 5G pour les téléphones mobiles, malgré cela il reste encore de nombreuses zones peu couvertes dont notre bourg.

Soyez rassurés, Orange a installé deux antennes route de Chassy près de la Salle des Fêtes et à Faye afin de pallier au manque de connexion qui touche un grand nombre de nos administrés.

Ces relais téléphoniques devraient être effectifs au courant du mois de décembre 2020.

En ce qui concerne la 5G il faudra attendre encore un peu.



INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) âgés de 16 ans.

Cela permet d'être convoqué à l'âge de 17 ans à une Journée Défense Citoyenne ; l'attestation de participation à cette journée est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, Baccalauréat ...) et permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Se présenter, entre la date anniversaire de ses 16 ans et les trois mois qui suivent, à la mairie, muni du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

La démarche peut également être effectuée par le représentant légal.

RECENSEMENT

Le recensement initialement prévu cette année a été reporté en 2022 suite aux mesures sanitaires.

COVID – MESURES SANITAIRES

L'année 2020 a été une année très particulière pour tous ! Le virus coronavirus COVID-19 ou appelé aussi la COVID est entré dans nos vies avec tous les désagréments que nous subissons toujours à ce jour.

Le 11 Mars, l'Organisation Mondial de la Santé a qualifié la situation de « pandémie » et quelques jours après, un confinement général fut décrété. Pendant de longues semaines, l'équipe municipale s'est mobilisée afin de rester en relation avec ses habitants, avec la mise en place :

- d'une mise en contact téléphonique avec les personnes âgées ou isolées, avec la distribution d'attestation, de courses, de lien avec la pharmacie...,
- de la distribution de masques pour tous,
- de la mise en place du portage de pain en collaboration avec le centre social,

La fin du premier confinement s'est déroulée au mieux, en particulier avec la réouverture de l'école dans le respect des consignes sanitaires.

A la rédaction de ce nouveau bulletin municipal, nous entamons à nouveau un second confinement, l'épidémie n'ayant pas régressé sur le territoire national. Cependant les services de la mairie et l'école continuent de fonctionner normalement. Des masques « enfants » ont notamment été distribués.

Nous profitons de cette édition afin de vous rappeler les grands points sur cette pandémie.

Le virus se trouve dans les postillons, la salive, sur les mains et les objets touchés par une personne contaminée (positive). Dans la majorité des cas, cette maladie n'est pas grave, mais le devient pour les personnes âgées, fragiles, ou présentant certaines pathologies (diabète, cancer, problèmes cardiaques, respiratoires...). D'où l'intérêt d'éviter au maximum la propagation, en respectant les consignes :

- lavez vous les mains le plus souvent possible avec du savon ou du gel hydroalcoolique,
- portez un masque dans tous les lieux publics ou quand vous êtes en contact avec des personnes âgées ou vulnérables,
- respectez la distanciation,
- aérez vos intérieurs plusieurs fois par jours possible,
- ne serrez plus les mains, ne faites plus la bise !

Le virus ne fait pas de différence entre nous, nous sommes tous égaux face à cette épidémie, donc soyons vigilants ensemble pour le bien de tous !

Dans l'attente de jours meilleurs, prenez bien soin de vous et de vos familles !

INFOS PRATIQUES

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

Les élections départementales auront normalement lieu en mars 2021 (sous réserve des conditions sanitaires).

Les élections régionales auront normalement lieu en décembre 2021 (sous réserve des conditions sanitaires).

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers départementaux / régionaux lors des élections départementales / régionales.

Les conseillers départementaux / régionaux sont élus pour une durée de 6 ans.

Inscriptions sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans et s'étant fait recenser à l'âge de 16 ans, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin en se rendant directement dans sa mairie ou par courrier, ou en ligne sur le site : demarches.interieur.gouv.fr.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans.

Pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.

Toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre.

Selon le pays de destination, il est conseillé de demander le renouvellement de la carte d'identité (à condition de justifier de votre intention de voyage et de ne pas être titulaire d'un passeport valide), ou de se munir d'un passeport.

Attention, cette prolongation ne concerne pas les cartes nationales d'identité délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans.

Les usagers peuvent effectuer une pré-demande en ligne de chez eux et se présenter ensuite dans les mairies équipées de bornes biométriques comme Nevers, Decize ou Varennes-Vauzelles.

PASSEPORTS

Pour l'établissement des passeports, vous devez vous rendre dans une mairie possédant une station biométrique comme Nevers, Decize ou Varennes-Vauzelles.

TÉLÉALARME

Le Département de la Nièvre propose un système de téléalarme, dans le cadre de sa politique de soutien à domicile, aux personnes dont l'état de santé, le handicap, l'âge ou l'isolement peuvent nécessiter un secours à la personne.

Le montant de la location de base s'élève à 25 € par mois. En fonction des ressources de l'abonné, une aide peut être apportée par votre commune. De plus, cette aide peut amener à une seconde du même montant provenant du Conseil Départemental.

Il est important de notifier que ces aides ne sont pas cumulables avec l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (**APA**) ou encore la Prestation de Compensation du Handicap (**PCH**).

Pour toutes informations pour les demandes de dossier, merci de contacter :

Conseil Départemental de la Nièvre
Direction de l'autonomie
Service Gérontologie Handicap - Téléalarme
11 Rue Émile Combes - 58000 NEVERS Cedex
Tél. 03.86.60.69.06

Le dossier doit impérativement être remis au Conseil Départemental.



INFOS PRATIQUES

Accueil de jour :

Karine et Fabienne restent à votre entière disposition pour tout renseignement concernant le fonctionnement de l'accueil de jour. Leur but étant de rompre l'isolement des personnes âgées et de maintenir un maximum leur autonomie.

Résidence Pierre Bérégovoy
18 rue du commandant Achet
58160 Imphy
Tel. 03.86.38.69.78
Mail : accueildejour-beregovoy@orange.fr

Portage des repas

Ce service est proposé à toute personne qui en fait la demande, au prix de 9 euros le repas. Les repas sont livrés, 4 fois par semaine, en barquettes à réchauffer.

Centre social de Magny Cours
31 rue du Vieux Magny
Tel. 03.86.21.29.10

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2121

En raison de la pandémie, il n'y a pas de calendrier des manifestations mais vous pouvez consulter le site de la mairie :

www.sauvigny-les-bois.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE ET ALLIER (CCLA)



ÉLECTIONS

Toutes les communes composant la Communauté de Communes Loire et Allier (CCLA) ayant élu leurs listes au premier tour des élections municipales, les élections communautaires ont été réalisées.

André Garcia (président sortant) a été élu au poste de président le 6 juin 2020.

Les vice-présidents sont Emmanuel Loctin, Jean-Louis Guttierrez, Thierry Favarcq, Jérôme Malus et Alain Lecour.

Plus d'informations sur le site de CCLA :
www.cc-loire-allier.fr

PROJET HUB MULTI-ACTIVITÉS – CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE

Dans le cadre de l'objectif n°3 du Pacte de développement territorial pour la Nièvre « Renforcer l'ambition des filières structurantes du département », le Département porte une étude d'opportunité et de faisabilité en vue de la création d'un centre dédié à la simulation automobile sur le site de Magny-Cours.

Le cahier des charges, précise l'objet, les attendus et l'échéancier de l'étude.

Le plan de financement proposé par le Conseil Départemental est le suivant :

Coût prévisionnel de l'étude : 100 000€ HT

Etat : 30%

Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté : 20%

Banque des territoires : 20%

PACTE RÉGIONAL DES TERRITOIRES –

DEMANDE DE SUBVENTION INGÉNIERIE

Afin de soutenir la reprise de l'économie de proximité, la Région Bourgogne Franche-Comté met en place un pacte régional des territoires en lien avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), notamment en leur déléguant la gestion des aides aux entreprises de leur territoire.

Afin d'aider les territoires dans la mise en œuvre des dispositifs d'aide aux entreprises et de la délégation qui leur est octroyée, la Région propose un soutien financier aux territoires ne disposant pas ou peu d'ingénierie en matière de développement économique.

Par conséquent, les EPCI de moins de 15 000 habitants peuvent déposer une demande d'aide « BONUS » pouvant compléter le fonds régional des territoires sur le volet collectivité pour financer spécifiquement l'intervention en ingénierie d'opérateurs extérieurs.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'approuver la demande de subvention ingénierie auprès de la Région Bourgogne Franche-Comté afin de pouvoir participer au financement des prestations effectuées par un opérateur extérieur :

- l'animation du dispositif sur la durée du pacte, jusqu'au 31/12/2021 ;
- la promotion des actions auprès des entreprises éligibles ;
- l'appui aux entreprises dans le montage de leur dossier de demande de subvention ;
- l'aide à l'instruction des dépôts déposés par les entreprises du territoire.

MAITRISE D'ŒUVRE LIAISON DOUCE

Afin d'assurer un parcours sécurisé et permettre une boucle reliant les usagers du canal latéral à la Loire au site touristique du Zébulleparc, un projet de création d'une passerelle parallèle au pont routier de la RD200 a été élaboré.

Un premier travail de fond a été effectué avec l'aide d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Des conventions ont été passées avec VNF.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE ET ALLIER (CCLA)

Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans une réflexion portée par le Département et en partenariat avec la CCNB concernant la création d'un itinéraire structurant entre l'Eurovélo 6 et la via Allier.

La commission MAPA a été réunie le 12 novembre 2020 et a validé l'offre présentée par le groupement des cabinets GOETSCHY-CABELLO (Ingénieur structure Bois et Architecte) et MCIS (spécialiste en modélisation, conception et ingénierie des structures) dans laquelle sont incluses les missions suivantes :

Esquisses

Avant-Projet

Projet

Assistance à la passation de contrats de travaux

Mission complémentaire étude d'exécution

Direction étude de travaux

Assistance aux opérations de réception des travaux

Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier

PROJET HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ZÉBULLEPARC – PHASE 1

Le cabinet Alliances en partenariat avec le cabinet CASA a rendu le final de l'étude d'opportunité préalable à l'aménagement et à l'exploitation du camping de Chevenon.

L'offre présente deux étapes dans le projet d'aménagement :

Etape 1 : Développement d'une offre locative attractive sur la partie existante du camping

Etape 2 : Développement d'une offre insolite + extension

Il est proposé de réaliser, dans un premier temps, l'étape 1 en 2 phases :

1^{ère} phase : acquisition du terrain ; terrassement - VRD ; électricité CF ; réhabilitation et extension des sanitaires ; accueil logement gardien ; local à vélo.

2^{ème} phase : végétation, portail, clôtures ; achat des locatifs ; mobiliers et équipements.

TRAVAUX DE VOIRIE – CHEMIN DE MURTHIAU À MARS/ALLIER

Lors de la commission Aménagement du 22 octobre dernier, les membres ont étudié une demande de prise en charge de travaux de voirie sur la commune de Mars/Allier, chemin de Murthiau, voie intercommunale. Pour des raisons de sécurité, ils proposent que la CCLA prenne en charge le coût des travaux qui s'élèverait aux alentours de 11 500€ HT.

Conformément à la délibération 2017-04-049, la décision de prendre en charge ces travaux relève du conseil communautaire : 'Si pour des raisons de sécurité, il est nécessaire d'effectuer d'autres travaux que ceux prévus : élargissement de la voie, busage, réfection pont, ou autres, seul le conseil communautaire prendre la décision'.

Après avoir pris connaissance de l'estimation tarifaire faite par le cabinet ICA pour la réalisation de ces travaux, l'assemblée délibérante, à l'unanimité des voix :

- Valide la prise en charge financière de ces travaux par l'intercommunalité,
- Donne tous pouvoirs au Président pour signer les documents relatifs à ce dossier,
- Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2020.



ÉDUCATION - JEUNESSE

En fin d'année scolaire, la municipalité a remis un livre à chaque enfant de l'école.

Un bon d'achat de 100€ a été attribué aux élèves de CM2 de l'école de Sauvigny-les-Bois entrant au collège, pour l'achat de fournitures scolaires.

Les Sauvignois(es) de 13 à 20 ans ont reçu en fin d'année une « J'Box 58 & la e-Carte Avantages Jeunes » qui propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne des jeunes en Bourgogne-Franche-Comté.

Valable du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année, cette carte est nominative ; elle propose deux types d'avantages :

DES AVANTAGES PERMANENTS

Ils sont valables à chaque présentation de la e-Carte Avantages Jeunes.

Avec la carte, accès à tous les avantages permanents en Bourgogne-Franche-Comté.

=> Par exemple, vous pouvez présenter votre carte Nièvre au cinéma de Dijon et bénéficier de la réduction

DES AVANTAGES UNIQUES

Ces offres « découverte » sont valables sur présentation de la carte et sur remise du coupon à détacher du livret ou sur présentation de votre smartphone.

TOUJOURS + de bons plans toute l'année sur Internet (<https://www.avantagesjeunes.com>)!

De plus, le Conseil Départemental de la Nièvre propose une aide de 300€ au permis de conduire pour les jeunes nivernais inscrits dans le dispositif J'Box.



Conditions d'accès à l'aide au permis :

- avoir entre 15 et 30 ans,
- s'inscrire à la J'box 58,
- habiter le département de la Nièvre,
- être inscrit dans une auto-école nivernaise,
- fournir un justificatif d'inscription,
- s'engager de manière citoyenne auprès d'une association ou d'une collectivité au moins 30 heures et remplir avec la structure accueillante le carnet d'engagement pour une action citoyenne disponible auprès du service jeunesse du Conseil départemental de la Nièvre.

Modalités de paiement :

L'aide de 300 € sera versée directement à l'auto-école où le jeune est inscrit. Un courrier de notification au jeune et à l'auto-école sera envoyé simultanément.

Documents à fournir :

- fiche d'inscription J'box,
- justificatif d'inscription à l'auto-école indiquant la date d'inscription, les noms et adresse du jeune concerné et l'identification complète de l'auto-école (nom - adresse - téléphone - SIRET),
- le carnet d'engagement pour une action citoyenne.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur
Service éducation populaire et jeunesse
Hôtel du département
rue de la Chaumière 58000 NEVERS
Tél. 03.86.93.01.94
Mail : jeunesse@nievre.fr





Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

Information sur la collecte et le traitement de vos déchets



La collecte et le traitement des déchets étant considérés comme des services sanitaires essentiels, le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier a assuré la continuité du service public, tout en garantissant la sécurité sanitaire de ses agents et de ses usagers pendant ces deux confinements.

Nous remercions l'ensemble des agents du SYCTOM pour le travail accompli, depuis la mi-mars 2020.

Nos prestataires en charge du traitement ont également maintenu leurs activités.

Depuis le 22 juillet 2020, le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier a élu ses nouveaux représentants pour la durée d'un mandat de six ans.

Cette nouvelle équipe poursuit les travaux prévus en 2020, malgré la crise due à la COVID-19, et se projette également sur des nouveaux aménagements (réalisation de plateformes sur les déchetteries, mise en place de blocs béton, achat d'une nouvelle benne de collecte).

Enfin, cette nouvelle équipe reste, bien entendu, à la disposition des élus municipaux et des élus communautaires et de tous les habitants des 17 communes adhérentes à notre syndicat.

Bernard SOULAT
Président du SYCTOM

Des changements sur les déchetteries :



Le SYCTOM gère deux déchetteries : la déchetterie de Chantenay-Saint-Imbert et la déchetterie de Magny-Cours.

En 2019, plus de 25 000 usagers (particuliers, professionnels et collectivités) les ont fréquentées, pour un tonnage global de 2 771 tonnes de déchets divers.

Ainsi chaque habitant du territoire a apporté plus de 208 kg de déchets en déchetterie sur une année (+ 2 % par rapport à l'année 2018).

L'augmentation des apports amène le syndicat à moderniser la gestion de ses équipements depuis plusieurs années.

→ Installation d'une barrière automatique

Depuis juin 2020, chaque déchetterie est équipée d'une barrière automatique à l'entrée du site. La mise en place de ce système permet de mieux gérer la circulation sur les sites et de faire, ainsi, un meilleur tri des matériaux.



Déchetterie de Magny-Cours

Désormais, les gardiens ont pour consigne de limiter l'accès à 3 véhicules à la fois sur chaque site.



→ De nouveaux horaires d'ouverture à compter du 1^{er} janvier 2021



Fermeture des sites le lundi

CONSIGNES D'ACCES :

- Triez vos déchets par matière avant votre visite pour gagner du temps sur le site et limiter les erreurs de tri.
- Pensez à bien sécuriser votre chargement, en particulier avec les remorques, pour éviter tout risque d'accident.
- Suivez les consignes du gardien.
- Accès limité à 3 véhicules à la fois

Chantenay-Saint-Imbert

	1 ^{er} oct.>30 avr	1 ^{er} mai>30 sept
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00
Mercredi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00
Judi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00
Samedi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00

Magny-Cours

	1 ^{er} oct.>30 avr	1 ^{er} mai>30 sept
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00
Mercredi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00
Judi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00
Vendredi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00
Samedi	08h30-12h00 / 13h30-16h30	08h30-12h00 / 13h30-17h00

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

→ Couettes et oreillers, adoptez le bon geste de tri

Depuis fin novembre 2020, le SYCTOM, en partenariat avec Eco-Mobilier, déploie un dispositif de collecte dédié aux couettes et oreillers.

Un nouveau contenant est désormais présent sur les deux déchetteries.

Vous pouvez y déposer vos couettes, oreillers, traversins, sacs de couchage, sur matelas... En résumé, tous les articles rembourrés de literie et d'assise.



Couettes



Oreillers



Coussins



Sacs de couchage



Sur-matelas



Nouveau contenant dédié aux couettes et oreillers

Ce nouveau dispositif a pour objectif de protéger davantage les articles rembourrés de literie et d'assise. Ils pourront ainsi être mieux valorisés. Une fois collectés par éco-mobilier, ils seront recyclés ou transformés en énergie. Ils auront ainsi une deuxième vie.

Un nouveau véhicule pour la collecte des déchets

Le SYCTOM vient d'acquérir une nouvelle benne à ordures ménagères, équipée, pour la première fois, d'une cabine surbaissée pour diminuer la pénibilité des équipes de collecte.

Construit par Scania pour le châssis et par la société Faun pour la benne compactrice, ce véhicule a été acquis pour un coût de 221 000 € HT. Il est équipé de plusieurs caméras et d'un système de géolocalisation, notamment.

Cette nouvelle benne remplace celle acquise en 2011.

Le SYCTOM possède 5 bennes à ordures ménagères pour assurer l'ensemble des collectes au porte à porte sur les 17 communes de son territoire (ordures ménagères, biodéchets et collecte sélective).



Un nouvel exécutif au SYCTOM

Suites aux élections municipales 2020, les élections du Président et des deux vice-présidents du SYCTOM se sont déroulées lors du comité syndical du 22 juillet 2020.

A l'issue des votes ont été élus :

- **Président : Bernard SOULAT** (Commune de Saint-Germain-Chassenay- CC Sud Nivernais) ;
- **1^{er} vice-président : Francis BALACÉ** (Commune de Saint-Parize-le-Châtel – CC Loire et Allier) en charge des collectes et des déchetteries ;
- **2^{ème} vice-président : Michel RIGAUD** (Commune de Saint-Parize-le-Châtel – CC Loire et Allier) en charge de la communication et des déchets professionnels et municipaux.



Tarifs de vente des sacs et des conteneurs par le SYCTOM

CONTENEUR POUR LES SACS ROSES :



- ☞ Bac 140 L : 48 €
- ☞ Bac 240 L : 50 €
- ☞ Bac 360 L : 90 €

CONTENEUR POUR LES SACS JAUNES :



- ☞ Bac 120 L : 30 €
- ☞ Bac 240 L : 50 €

SACS COMPOSTABLES POUR LES BIODÉCHETS :



- ☞ Pour les bioseaux : 2,50 € / rouleau de 26 sacs
- ☞ Pour les conteneurs : 5,00 € / rouleau de 10 sacs

CONTACT

☎ : 03 86 37 26 99

SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

9 rue de Maison Rouge - 58240 LANGERON
sycdomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr



Retrouvez l'actualité du SYCTOM sur notre nouvelle page facebook

Pour toute information, consultez notre site internet : www.sycdomsaintpierre.fr

SIAE IMPHY-SAUVIGNY-LES-BOIS

En 2018, le Syndicat a pris la décision d'équiper l'ensemble du parc de ses compteurs d'eau en télé-relève. En effet, ce système de relève du compteur permet au fontainier de relever le compteur à distance. Pour ce faire, un module est placé sur le compteur, qui émettra une impulsion au moment où il sera interrogé (il ne s'agit pas d'une émission constante). Les données du compteur vont alors pouvoir être intégrées automatiquement dans le logiciel de gestion de l'eau du Syndicat, où elles seront archivées, mais aussi analysées.

La quasi-totalité des compteurs sur la commune d'Imphy a été ainsi équipée. Le Syndicat a commencé à mener son projet sur Imphy du fait d'un habitat très disparate et donc de compteurs à l'accès parfois compliqué. En cette année 2020, il était prévu d'en faire de même sur la commune de Sauvigny-les-Bois, mais du fait de la pandémie, le projet a été mis en suspens.

Dès que le contexte le permettra, cette opération sera reprise. Des agents du Syndicat d'Eau se rendront donc au logement de chaque habitant pour, soit équiper simplement le compteur, soit équiper le compteur après l'avoir changé s'il date de plus de dix ans.

Quant à la campagne de relève des compteurs de cette année, la participation active de la population de la commune où chacun a relevé son compteur, a été tout à fait satisfaisante, et a permis au service de mener une facturation dans de bonnes conditions, conformément au calendrier annuel.

Enfin, suite aux élections municipales de mars 2020, le nouveau Comité Syndicat a été constitué le 7 juillet 2020 comme suit :

Président : Jean-François SAURAT

Vice-Président : Alain LECOUR

Délégués d'Imphy : Régis BUSSY, Jean-Daniel CREPIN, Samuel HOUEL, Joëlle JULIEN, Régine ROY, Jean-Claude VILLA.

Délégués de Sauvigny-les-Bois : Christophe DESRAMÉ, Pascal MOREL, Yassin REZZOGUI.

Jean-François SAURAT

Plus d'informations sur le site de la ville d'Imphy :
www.ville-imphy.fr/syndicat-d-adduction-d-eau-imphy---sauvigny-les-bois





Petit avant-goût du programme de notre SAISON ESTIVALE 2021

Vous êtes intéressés pour découvrir ou re découvrir notre territoire

Aucun souci, voici parmi tant d'autres, quelques unes des thématiques qui vous seront proposées lors de la saison 2021

ATELIERS

- Initiation à la couture sur machine à coudre avec Valérie LERICHE, Suivez le Fil d'Agatha
- Initiation à la porcelaine froide » avec Alexa ROY, Fairytalexa
- Initiation au travail de la terre cuite avec Nicolas MACHETEL

SORTIES NATURE

- A la découverte de la vie des mares à SAINT ELOI
Arche de la Biodiversité.

VISITES GUIDEES

- Visite guidée de l'église Saint-Martin à CHANTENAY SAINT IMBERT
- Visite « l'église Saint-Julien » à MARS-SUR-ALLIER
- Visite « Château Médiéval de Villars » à SAINT PARIZE LE CHATEL
- Visite de « L'Huilerie Réveillée » à SAINT PIERRE LE MOUTIER

VISITES PRODUCTEURS

- Visite « Chèvrerie de Saligny » à CHEVENON
- Visite de la fromagerie de la Ferme du Creuset à NEUVILLE LES DECIZE



Le programme complet sera disponible fin mars sur notre site internet (flashez ce QR code)
Poussez la porte de l'Office de Tourisme et devenez touristes chez vous !



D'autres thématiques sont en cours d'élaboration.
Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Et vous, que souhaiteriez vous que votre office de tourisme vous propose ?

Vous êtes un particulier et vous souhaitez soutenir une association locale et le développement touristique

Vous êtes un professionnel, une association et vous souhaitez promouvoir et faire connaître votre établissement ou vos animations

Une solution s'offre à vous, pensez à adhérer à votre Office de Tourisme

Pour plus d'informations :

OFFICE DE TOURISME DE SAINT-PIERRE MAGNY-COURS
2 rue du Lieutenant Paul Theurier – 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Tél: 03 86 37 21 25 – Fax: 0811 38 74 76

Courriel : ot.stpierre-magnycours@orange.fr ou Site: <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

! N'hésitez pas à suivre nos actions sur :

Site Internet :



et



Office de Tourisme Saint-Pierre Magny-Cours

ÉCOLE

2020 : une histoire d'abeilles et de papillons !

2020 : une année pas comme les autres... Et pourtant, en ces premiers jours de janvier, les classes battaient leur plein et les projets fusaient de toutes parts ! Une vraie ruche que cette école qui accueillait alors 119 petites abeilles ouvrières encadrées d'une équipe investie et dynamique.

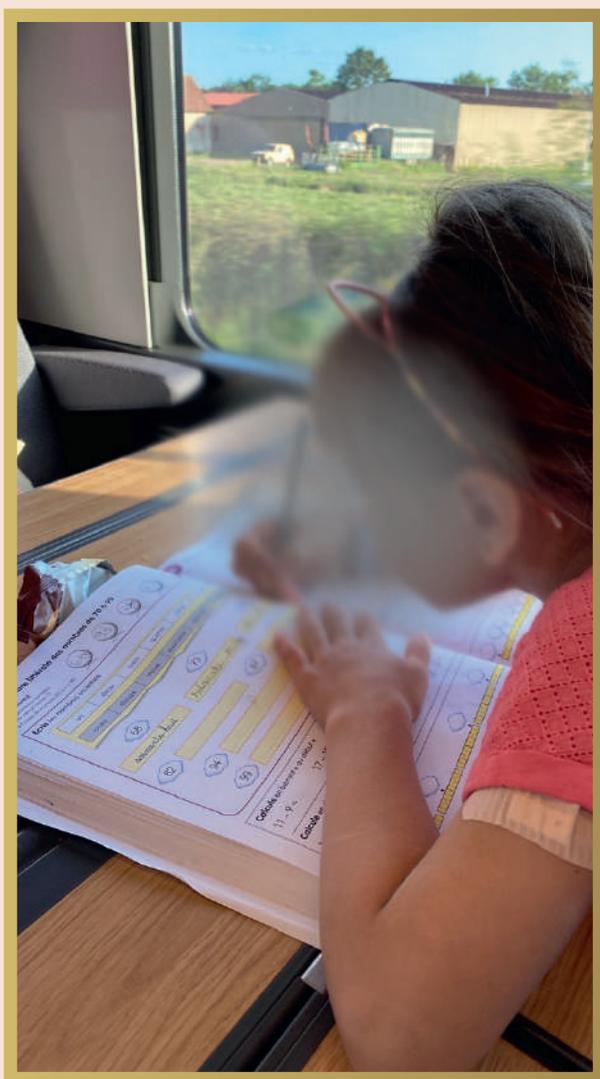
Cette belle et harmonieuse ruche faisait son miel des très nombreuses activités qui lui étaient alors proposées :

- un projet théâtre avec les comédiens de la Maison de la Culture : il s'agissait de mettre en scène des tableaux de grands artistes sous forme d'illustrations sonores et corporelles.
- la constitution d'une chorale associant l'école et le « club des myosotis » : une restitution était prévue en l'église de Sauvigny les bois en fin d'année scolaire.
- la publication d'un recueil de poésies en partenariat avec la toute jeune bibliothèque de Sauvigny.

Et ceci sans oublier les activités proposées dans le cadre des NAP, les séances de natation, le début d'un cycle équitation, les rencontres USEP et les mille et une actions qui servent à ouvrir l'esprit et à développer le corps et le cœur !

La suite de l'histoire, vous la connaissez. Les petits habitants de l'école, pour se préserver d'une grande menace qui pesait sur la Terre entière, ont dû quitter la ruche pour rejoindre le cocon familial. Les abeilles sont alors devenues des papillons !

Mais l'éducation d'un futur papillon est aussi importante que celle d'une abeille. Et pour poursuivre leur mission éducative, maîtres et maîtresses ont dû recourir à la magie... de l'informatique. Grâce à Classroom, un outil numérique assurant la liaison avec les élèves, la salle de classe s'est téléportée dans la salle à manger des maisons. Et là, pas le temps de papillonner ! Les familles ont mis toute leur énergie dans l'apprentissage à distance des éléments de la langue française et dans la maîtrise des subtilités des mathématiques.



ÉCOLE

Il en fallait du courage pour supporter ces longues semaines mais les confinés n'en ont pas manqué. Il faut dire qu'à l'autre bout de l'ordinateur, les enseignants leur ont préparé de drôles de défis : faire de l'acrosport dans le jardin (défis e-sport USEP), parler de ce que l'on aime à ses camarades (exposés du « quoi d neuf »)... Elles n'ont pas manqué les initiatives originales pour permettre à toutes nos petites bêtes de supporter au mieux ces semaines sans quitter le nid.

En mai, l'école a ouvert à nouveau ses portes. Pas en grand, non, car il fallait encore être prudents et appliquer des règles sanitaires strictes qui ne permettaient pas à tous de réintégrer la ruche.

Madame Aulen, la reine des abeilles, a profité de l'été pour s'envoler vers une retraite bien méritée, sans oublier d'accueillir auparavant Monsieur Marsande. C'est lui qui a rouvert la ruche en septembre pour une rentrée des classes presque normale.

Depuis, les animateurs des NAP ont fait leur retour pour proposer aux enfants des activités riches en apprentissages et en découvertes (vidéo, arts créatifs, danse moderne et cirque). Au milieu de l'automne, ce fut au tour de la « Reine Martine » de quitter la ruche. Ce départ en retraite fut, lui aussi, célébré par des abeilles et des papillons très émus.

Ce conte des 4 saisons se termine sur une note d'espoir. Grâce au port du masque, l'école a pu reprendre son bruissement de ruche. Certes, ce n'est pas encore comme avant, et si les sorties se font rares, le butinage s'effectue dans les locaux scolaires : projets littérature, accueil de spectacles...

Le monde d'après (ou celui d'avant) n'est plus très loin... minute papillon ! Il ne faudrait pas que cette histoire vous donne le bourdon !



ASSOCIATION USEP ÉCOLE DE SAUVIGNY-LES-BOIS

Les membres de l'Association USEP École de Sauvigny-Les-Bois et moi-même vous souhaitons une excellente année 2021 !

2020 aura été une année un peu particulière. Dans ce contexte, notre association n'a pas pu mener à bien toutes les actions prévues.

Néanmoins, la vente mensuelle de gâteaux, nouveauté 2019-2020, a pu se mettre en place et attend avec impatience sa reprise. Parfois victime de son succès, quelques enfants sont repartis certains mercredis avec moins de gâteaux que prévu.

Autre nouveauté, l'association a proposé une vente de chocolats de Noël, suivie de sa traditionnelle vente de sapins de Noël.

Pour clore cette année 2020, l'association a offert des spectacles de fin d'année à tous les élèves :

- le mardi 15 décembre, l'Association Fantasia (de Claudine et Gilles Martin) a présenté deux spectacles à partir d'albums de jeunesse : « La tétine de Nina » pour les élèves de TPS-PS-MS et GS et « C'est moi le plus fort » pour les élèves de GS-CP.
- le jeudi 17 décembre, Le Capitaine des mots a présenté son spectacle « Mademoiselle Joyeux » aux élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

Petite surprise un matin en arrivant en classe, le Père-Noël de l'association avait déposé un livre à chaque enfant.

Côté activités USEPiennes, les élèves des classes de la Grande Section au CM2 ont accueilli d'autres écoles du secteur sur les différents sites de Sauvigny-Les-Bois : salle de motricité et cour de récréation de l'école, gymnase, salle des fêtes, parcours de santé... Nos nombreuses et belles installations font des envieux !

Pour 2021, les fonds récoltés par l'Association permettront aux élèves de se déplacer à leur tour chez eux : deux rencontres randonnées à Sougy-Sur-Loire et une rencontre course longue à Imphy.

Les CE2 pourront s'essayer au poney au centre équestre des Ecuries des Ecots grâce à un projet de 5 séances.

Cette année, des élèves de CM1 et CM2 se sont licenciés aux activités USEP en hors-temps scolaire. Malgré le cross annulé en novembre, ils espèrent bien pouvoir participer aux rencontres handball et multi-danses ainsi qu'au P'tit tour à vélo. L'ensemble des élèves randonnera à vélo jusqu'au Château de Prye où ils pique-niqueront.

Et vous pouvez dès à présent noter dans vos calendriers :

- une vente de plants de fleurs et légumes en passant par un pépiniériste local en avril/mai
- une marche gourmande en juin
- la kermesse de fin d'année le vendredi 11 juin

Tous nos remerciements pour votre participation,

La présidente de l'association



BIBLIOTHÈQUE

Les petits poètes des classes de Mme AULEN et de Mme HADROT sont venus à la bibliothèque afin de nous présenter leur livret composé de vers et de rimes qu'ils avaient préparé en classe en fin d'année dernière.

Malgré le contexte sanitaire, Mme Nicole STERLE a maintenu ses expositions, toujours très appréciées par nos lecteurs. L'une d'entre elles retraçait les bâtiments et monuments de la commune sous le thème SAUVIGNY d'hier à aujourd'hui.

La dernière exposition de cette année, concerne l'automne et ses couleurs chatoyantes.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte tous les vendredis place Neuhäusel (parking de l'école) de 14 h à 16 h. Depuis le mois de septembre, la bibliothèque est aussi ouverte un mercredi sur deux de 14h15 à 15h45 par Mmes OPPE Céline et DEBROSSE Delphine.

Dates à retenir pour 2021 :

- 06/01/2021
- 20/01/2021
- 03/02/2021
- 17/02/2021
- 03/03/2021
- 17/03/2021
- 31/03/2021
- 14/04/2021
- 28/04/2021
- 12/05/2021
- 26/05/2021
- 09/06/2021
- 23/06/2021

Petits et grands, vous y trouverez le livre que vous avez envie de lire.



De passage dans notre commune, le bibliobus permet de renouveler notre stock prêté par la bibliothèque de la Nièvre.

Un grand merci aux généreux donateurs qui alimentent notre fonds propre en romans et romans policiers, et à ceux qui ont donné des livres pour enfants cette année.

Des livres peuvent être demandés à la bibliothèque de la Nièvre qui dessert chaque mois notre commune grâce à une navette.

Le prêt des livres est gratuit.

Pour toute demande particulière en dehors des heures d'ouverture, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

MANIFESTATIONS DIVERSES



FÊTE DE L'AUTOMNE

Le 19 septembre 2020, la deuxième fête de l'Automne a pu avoir lieu dans des conditions adaptées.

Pas moins de 15 stands de producteurs, artisans, exposants de petits animaux ont animé la journée. Les bénévoles du CLAS ont pu maintenir malgré le contexte sanitaire deux activités de tirs à l'Arc et la carabine, et un stand de gourmandises pour petits et grands, où crêpes et jus de fruits sont proposés uniquement sur la base de produits locaux.

Les adolescents par binômes sont partis à la rencontre du public toute la journée pour lui proposer deux tombolas afin de faire connaître les produits présents sur le marché, avec un vif succès.

Pour les plus jeunes le manège du Petit Lutin était de retour offert par la municipalité.

Dès 18h00, de la variété française est venue

compléter la fête et permettre un repas concert très apprécié de tous. Le repas à composer soi-même auprès des producteurs est un concept qui plaît toujours autant, il permet une convivialité riche en échanges sur les savoirs faire de chacun.

Cette année si le traditionnel feu d'artifice n'a pu avoir lieu appelant à un trop grand rassemblement, nous avons en revanche bénéficié d'une animation « micro » tout au long de la journée qui a permis une présentation régulière des productions présentes sur le marché toutes issues de la Nièvre.

Les producteurs tiennent à remercier tous les visiteurs, qui cette année parfois, ont dû faire le choix de ne venir qu'au marché du matin faire leurs emplettes.

En espérant des jours meilleurs et festifs, on vous dit à l'année prochaine.

MANIFESTATIONS DIVERSES

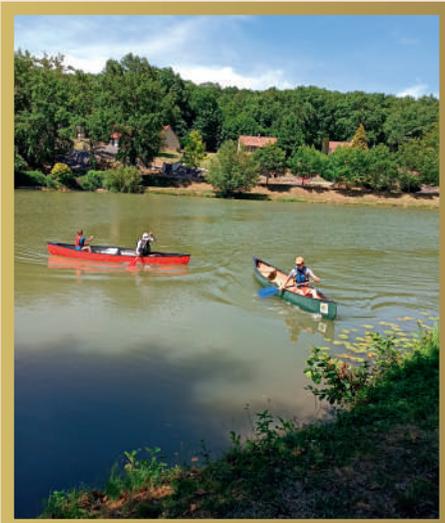
CARAVANE DU SPORT

La caravane du sport, de passage sur le stade de la commune, le 15 Juillet dernier, a de nouveau rencontré un vif succès, et ce dans le respect des consignes sanitaires. Pendant cette journée ensoleillée, les éducateurs de l'ADESS ont encadré les enfants présents (petits et grands) pour les initier à différentes activités sportives, et cela, gratuitement.

La municipalité a offert goûter, boissons et friandises.

CANOË SUR L'ÉTANG

Un mini-stage découverte canoë-kayak a été proposé par la MJC d'Imphy en collaboration avec la mairie de Sauvigny-les-Bois, les mercredis 8 juillet et 21 octobre 2020, sur l'étang de Sauvigny-les-Bois. Ce mini-stage a été encadré par un Aspirant Moniteur Fédéral Pagaie Couleur de la FFCK pour des enfants âgés de 8 à 17 ans sachant nager qui ont pu apprécier une prestation de qualité.



REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés organisé chaque année pour les plus de 70 ans a été annulé à cause de la crise sanitaire.

Habituellement, les personnes qui n'assistent pas à ce repas reçoivent si elles le souhaitent un colis de petites douceurs. Cette année la distribution des colis a été logiquement généralisée à toutes les personnes de 70 ans et plus.

Al'occasion de la nouvelle année, La Municipalité et les membres du C.C.A.S vous souhaitent à tous une excellente santé et vous disent à l'année prochaine.



MYOSOTIS

Cette année 2020, les Myosotis de Sauvigny, forts de ses 132 adhérents, malgré le confinement, a maintenu une activité compatible avec les directives gouvernementales.

Jusqu'en Mars 2020, les Myosotis de Sauvigny ont poursuivi les marches et les randonnées



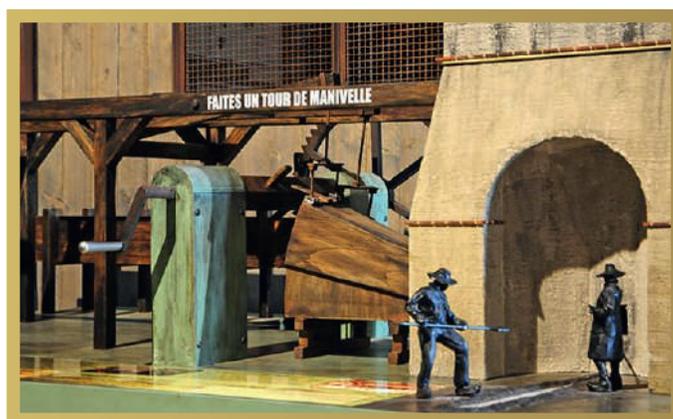
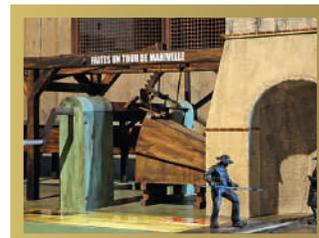
Le chef randonneur Maurice a fait découvrir un magnifique champ de jonquilles à St Parize

Avec les précautions sanitaires réglementaires, (masques, visières et espacement de plus d'un mètre), jusqu'en octobre 2020, les refrains préférés ont continué à la petite salle des fêtes.

Il y eu aussi la galette des rois, tarte aux pruneaux, et repas de printemps à l'auberge de l'écluse à Givry le 13 mars 2020.



Après le repas du 13 mars, une très intéressante visite des Halles de Grossouvre, haut lieu de sidérurgie du centre de la France au 18^{ème} siècle où Janny, l'animateur de l'émission « Ce n'est pas sorcier » a fait découvrir les techniques d'élaboration de la fonte et de l'acier.



Pas de tournoi de belote en 2020, mais les tournois de l'année 2021 devraient pouvoir se faire une fois que la Covid sera terminé.

Les « mordus » de l'orthographe se sont réunis en début d'année et certains ont été qualifiés pour les dictées à venir au niveau départemental.

Un groupe de travail des Myosotis s'est réuni souvent cette année pour rédiger et illustrer une brochure sur le patrimoine de Sauvigny. Cette brochure sera distribuée aux Myosotis et à toutes les familles de Sauvigny

HOMMAGE À GUY



Guy est né le 8 Mai 1946 à RONDEFAYE commune de TERNANT où il a passé son enfance et sa jeunesse dans la ferme familiale.

En 1967, il arrive à NEVERS où il débute une carrière à la Direction des Services

Vétérinaires. Il y restera jusqu'en Juin 2004.

En 1968, il épouse Marie-Claude, de leur union sont nées Valérie, Nathalie et Christelle. Il avait des liens privilégiés avec ses enfants, ses sept petits enfants et ses deux arrière petits enfants, sa famille était très importante pour lui.

Il a beaucoup œuvré pour le monde agricole où il restera très apprécié dans cet univers qui était le sien.

A MOULINS-ENGILBERT, il a activement participé à l'élaboration du Marché au Cadran : un important marché d'exportation du Charolais à l'étranger.

Ses connaissances et surtout sa gentillesse l'ont amené à s'investir énormément dans sa vie.

Il fut notamment Conseiller Municipal à SAUVIGNY-LES-BOIS de 2001 à 2020. Il a aussi occupé la place de Vice-Président du SYCTOM de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (syndicat mixte en charge de la gestion et du traitement des déchets ménagers) durant un mandat.

Pendant quinze années, il a été Président de l'Association des Chasseurs de Petit Gibier de la Nièvre, puis en mars 2019 il fut nommé Président d'honneur (La chasse étant son loisir favori...)

En 2012, il est élu Président du Club des Aînés Ruraux «Les Myosotis». Son club, il l'a fait vivre, il a même entraîné son épouse à le suivre dans ses nouvelles occupations, les adhérents sont venus nombreux le rejoindre.

Dans la vie de tous les jours, il était égal à lui même, il n'aimait pas les conflits préférant le dialogue constructif autour d'une table.

Guy ne revenait jamais sur les décisions qui avaient été actées ; il disait : « c'est décidé on en parle plus ».

Souvent pensif, il pouvait passer de longs moments dans ses réflexions. Elles étaient peut-être liées à un concours de belote, à la chasse ou encore les mots croisés, principaux loisirs ou encore au monde agricole qu'il n'a jamais vraiment quitté, même à la retraite.

Il était une figure très appréciée et connue du monde agricole Nivernais, de la chasse nivernaise ou encore du Club des Myosotis.

C'est avec un grand courage et une grande dignité qu'il a affronté sa maladie comme le reste de sa vie. Cette cruelle maladie ne lui a pas laissé le temps de voir ses projets se réaliser. Il disait souvent dans la vie il faut avoir des objectifs, un but.

Malgré cela, il a consacré beaucoup de son temps au club, après son idée, cette brochure sur le patrimoine de SAUVIGNY n'a malheureusement pas pu être imprimée avant son départ.

Ses amis du club travaillent toujours sur la réalisation de cette brochure qui devrait être bientôt terminée. Elle restera tout de même son idée, son projet...

Son départ prématuré, son absence nous laissent dans la peine et la tristesse.

Adieu et merci l'ami.



AMICALE PÉTANQUE SAUVIGNOISE



L'Amicale Pétanque Sauvignoise souhaite une très bonne année 2021 à tous les Sauvignois.

Nous avons dû réélire en cours d'année un nouveau président M. Alain Jérôme suite à la démission de l'ancien Président (M. Vergnaud).

Nous avons effectué un concours uniquement avec les membres de l'APS fin septembre, qui s'est déroulé dans une superbe ambiance amicale et chaleureuse.

Nous avons pu faire nos entraînements de façon régulière les mercredis et samedis après-midi (à partir de 14h) mais avec la crise sanitaire tout n'a pas été simple surtout avec le confinement, c'est pourquoi notre barbecue annuel n'a pas pu avoir lieu.

Comme tous les ans, en début d'année, nous ferons notre assemblée générale suivie de la traditionnelle galette des rois avec le renouvellement des adhésions pour l'année 2021.

Pour 2021, une restauration des terrains devrait être faite avec le soutien de la Mairie.

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur le fonctionnement de l'Amicale vous pouvez joindre :

M. Alain Jérôme : 06.86.81.19.04 ou
M. Roche Jean Philippe : 06.35.21.72.78

Cordialement,

Le Bureau.

L'association « Amicale Pétanques Sauvignois » a vu la démission de son président historique M. Henri VERGNAUD depuis 2003.

Investi dans la commune, dans de nombreuses actions notamment sur le comité des fêtes, les écoles, le VTT, ou encore entraîneur des jeunes pousses de football pendant 17 ans, M. VERGNAUD a été l'acteur du développement des associations sauvignois.

En effet, partant sur une action d'amis, l'Amicale Boules Sauvignoise est restée dans un véritable esprit de convivialité sous la présidence de M. VERGNAUD.

Après ces nombreuses années d'implication, pour diverses raisons, M. VERGNAUD ne peut malheureusement plus assumer sereinement la fonction de président.

Le nouveau président est M. Jérôme ALAINE jusqu'au renouvellement en janvier 2021.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Tout le monde se souviendra de l'année 2020 avec la pandémie, ses périodes de fortes chaleurs, la sécheresse et les deux moments de confinement. Ce confinement qui a eu pour effet d'annuler toutes les activités des associations et de ralentir la vie de la commune.

Pour l'amicale, 2020 aura vu la disparition de trois de ses membres.

Fin janvier nous apprenions le décès de Monsieur Guy MALTAVERNE survenu après une douloureuse maladie. A Pâques, c'est Guy GIRARD qui nous quittait. Guy était notre fidèle Porte-Drapeau depuis de nombreuses années. A ce titre, il avait été décoré. Il y a deux ans, fin avril, la maladie emportait Gérard ROBINET. Gérard, adhérent de la première heure, avait quitté la commune il y a quelques années, mais pour garder des attaches locales, était resté membre de l'amicale.

A cause du confinement et des contraintes sanitaires, nos amis nous ont quitté dans l'anonymat.

Nous ne les oublierons pas.

Ces rassemblements et cérémonies patriotiques ont été impactés et annulés, seule la cérémonie du 11 novembre s'est résumée en un dépôt de gerbe et d'un instant de recueillement au Monument aux Morts.

Les réunions étant interdites, l'assemblée générale n'a pas eu lieu. Quand les conditions le permettront, il sera temps de réorganiser l'amicale. 2020 partie, souhaitons que l'année prochaine soit meilleure.

L'Amicale présente à tous les Sauvignois et toutes les Sauvignaises ses meilleurs vœux pour 2021.

Prenez soin de vous.

POUR QUE VIVE L'ÉGLISE

L'assemblée générale devait avoir lieu le 19 mars 2020, suivie d'un repas, toujours fort sympathique et convivial. Les conditions sanitaires nous ont obligés à reporter tous les projets.

La **Chorale Cantabile** le 16 mai a été reportée au 5 juin 2021 sous réserve des mesures sanitaires à venir.

Un **Voyage à la Machine** le 2 juin incluant la Visite de la mine, du musée et restauration aux Abrelats a aussi du être reporté à une date ultérieure.

Deux bénévoles (merci à elles) ont fait et **mis en bouteille du vin de noix en juillet.**

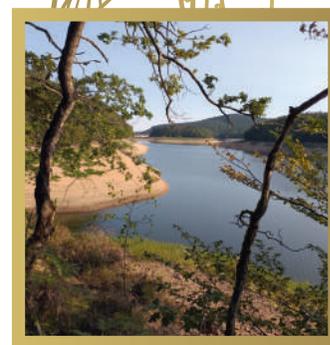
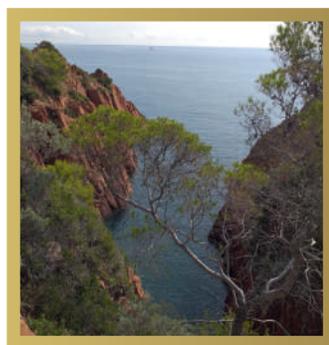
Il est excellent. Avis aux amateurs.

Cette année, les noix étaient au rendez-vous. Souhaitons avoir la possibilité d'organiser nos après-midi « **casse-noix** » tout en retrouvant cette ambiance forte agréable.

Sa présidente, Madame Colette JAVELLE et tous les membres de l'association vous souhaite un bon courage à tous avec tous nos meilleurs vœux en vous souhaitant une meilleure année pour 2021.



CLAS



Composition du bureau 2020 :

- Présidente : Isabelle CUNIERE
- Vice présidente : Nicole STERLE
- Vice-présidente : Isabelle MEGRET
- Secrétaire : Didier SOTTY
- Secrétaire adjointe : Françoise DEPESEVILLE
- Trésorier : Cristèle SADAN
- Trésorier adjoint : Denis GEOFFROY

Bilan des activités et manifestations proposées en 2020 :

- **les 4 et 5 janvier** : week-end Rifles organisé par Esprit Sauvignoise, section VTT du C.L.A.S. et animé par Farida, avec beaucoup de monde présent pour tenter sa chance au jeu et gagner de nombreux lots.
- **le 24 janvier** : Assemblée générale du C.L.A.S. avec l'élection des membres du Conseil d'administration qui ont réélu ensuite les membres du bureau ci-dessus.
- **le samedi 8 février** : soirée bowling au Bowling du Triangle suivi d'un dîner au restaurant du Casino de Pougues Les-Eaux qui comme chaque année a réjoui la cinquantaine de participants dans une ambiance conviviale et sympathique.
- **le 13 mars** : soirée jeux de société en famille à la salle Alain Gautier à Forges où les participants ont pu, une dernière fois avant le confinement général, jouer ensemble à divers jeux de société et de cartes et partager un buffet froid offert par le C.L.A.S.

Du fait des directives ministérielles liées au COVID nous avons dû annuler toutes nos manifestations et nos activités hebdomadaires jusqu'à début septembre 2020 et notamment la Sauvignoise 2020 prévue les 30 et 31 août.

- **le 13 septembre** : Journée rando pédestre et VTT des adhérents d'Esprit Sauvignoise, organisé par Philippe David et sa famille autour du lac de Chaumeçon dans le Parc Régional du Morvan où les participants ont pu découvrir les splendides paysages de cette belle région sous un magnifique soleil.
- **le 17 septembre** : le C.L.A.S. a participé à la journée « marché du terroir » à Sauvigny-les-Bois, organisé par la municipalité, en tenant la buvette et en proposant gratuitement des animations tir à l'arc et à la carabine pour tous.
- **le 4 octobre** : Cyclocross à Guerigny organisé par Esprit Sauvignoise, ouvert à tous mais sur inscriptions préalables, a remporté un énorme succès avec pas moins de 70 participants, au point où les organisateurs ont dû refuser du monde afin de respecter les contraintes préfectorales.
- **du jeudi 8 au dimanche 11 octobre** : séjour à Fréjus proposé aux adhérents d'Esprit Sauvignoise pour participer au Roc d'Azur, le plus grand rassemblement et organisations d'épreuves de VTT d'Europe. Même si cette manifestation a été annulée du fait du COVID, les participants ont souhaité maintenir le séjour et organiser leur propre programme de randonnées pédestre et de VTT sur le massif des Maures.
- **le samedi 28 novembre** : le marché de Noël organisé à Forges au bénéfice du TÉLÉTHON a été, du fait des autorisations préfectorales, réduit à un marché de l'Avent gourmand, avec des stands uniquement alimentaires. Quels que soient les résultats de cette journée, le CLAS fera un don, comme chaque année, au profit du TÉLÉTHON.

Les activités hebdomadaires de septembre à juin :

Nous avons repris les activités dès début septembre avec le port du masque obligatoire et un nombre réduit des participants en fonction des activités et en adéquation avec les mesures de prévention anti-COVID préconisées.

- **La gymnastique** : le lundi de 18h à 19h à la salle Alain Gautier à Forges avec un intervenant de l'ADESS 58.
- **Le Yoga** : le jeudi soir de 18h30 à 20h à la salle multi-activités de Sauvigny-Les-Bois, animé par Nadine NOWICKA.
- **Le club informatique** : le lundi et jeudi soir de 18h à 20h à l'école de Sauvigny.
- **La section VTT et trail Esprit Sauvignoise** : animée par Marcelin CUNIERE, avec plus de 70 adhérents de 9 à 77 ans, en loisir ou en compétition. Des entraînements sont proposés le mardi soir en VTT, et le jeudi soir en course à pied, ainsi que des sorties routes ou VTT le week-end. Le site internet de la section : <http://club.quomodo/esprit-sauvignoise>.
- **La section randonnée pédestre** : animée par Francis VILETTE qui propose des randonnées variées le mercredi après-midi dans une ambiance très conviviale. RDV à 13h30 à la salle Alain GAUTIER à Forges.
- Théâtre au sein de la troupe « Les Potes à Thérèse » : les répétitions ont repris à la salle Alain Gautier à Forges pour de nouveaux sketches, toujours dans la bonne humeur.
- Cours de guitare débutant enfant : le lundi soir de 18h à 19h à la salle multi-activités de Sauvigny-Les-Bois, animé par Arnaud BEUGNON.
- Cours de danse de salon, animé bénévolement par Gilles TOURANGE, les mardis soir à la salle Alain Gautier à Forges pour les couples confirmés par groupe de 10, et les jeudis soir pour les couples débutants.

Au vu des cotisations annuelles pour les cours de gymnastique, de Yoga et de guitare, le Conseil d'Administration du CLAS a décidé de déduire le trimestre non effectué du fait du confinement de mars à juin 2020, sur la cotisation annuelle de cette année 20/21.

Nous déciderons, au conseil d'Administration de juin 2021, les sommes éventuellement déduites pour les inscriptions 2021/2022 en fonction de la durée de l'arrêt des cours sur l'année complète.

Notre site internet : claslb.e-monsite.com où vous trouverez toutes les informations sur notre association, nos activités et manifestations

Cette année 2020 a été très particulière nous obligeant à annuler certaines de nos animations et manifestations avec les divers confinements liés à l'épidémie de COVID mais l'important était avant tout de préserver la santé de tous et surtout des personnes les plus fragiles.

L'épidémie de COVID étant toujours présente, nous devons nous adapter en permanence en respectant les directives ministérielles énoncées au fur et à mesure.

A ce jour, nous ne pouvons prévoir la date de notre Assemblée Générale, qui a lieu d'habitude fin janvier, mais nous tiendrons informer nos adhérents par mail et par le Zoom, quand il sera effectivement possible de l'organiser.

Nous avons malgré tout essayé d'établir un calendrier des manifestations 2021, qui reste ainsi très aléatoire, en fonction de l'évolution de la pandémie.

Je remercie tous nos bénévoles, nos adhérents et tous les membres du Conseil d'Administration pour leur présence et leur réactivité dans le respect des consignes de prévention.

Je souhaite à tous les Sauvignois et à leur famille tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2021.

Prenez bien soin de vous et de vos proches !

Isabelle CUNIERE,
Présidente du C.L.A.S

SLB INFORMATIQUE

LE NUMÉRIQUE ET LES SENIORS

Reconnue comme « grande cause nationale » en 2011, la solitude constitue encore aujourd'hui une réalité pour nombre de personnes âgées. Les familles n'habitent pas toujours à proximité, elles n'arrivent pas à rendre visite ou appeler aussi souvent qu'elles le voudraient...

Le numérique est un facilitateur d'interaction : visioconférences, envoyer et recevoir des mails et des photos de ses proches ou encore, se tenir au courant de l'actualité. Mais lorsque l'on n'a jamais eu d'ordinateur ou de smartphone, une solution technologique n'apparaît pas comme la solution évidente. C'est pour cela que la tablette Ergomind 2 s'est fixée comme objectif de faire tout cela... en deux clics ! L'ergonomie est ultra simplifiée et pensée pour faciliter les interactions avec la famille (icônes plus grandes, lecture facilitée, navigation simplifiée). Dans ces conditions, l'utilisation d'une tablette s'avère être un atout pour pallier la distance avec les proches, mais aussi pour favoriser l'intégration des seniors dans la société.

S'ADAPTER 100% AUX SENIORS

Les modifications physiques et cognitives liées à l'âge nécessitent de penser différemment les tablettes. Les modules d'Ergomind ont donc été élaborés suite à l'expérience acquise par Ailyan auprès des professionnels : les ergothérapeutes et gériatres de l'hôpital Broca (Paris) et de l'institut de Formation en Ergothérapie de Berck.



D'abord spécialiste des professionnels et des résidents d'EHPAD, les solutions d'Ailyan ont été élaborées dans un processus de co-création avec des ergothérapeutes et des seniors. Grâce à plusieurs phases de tests, la solution développée répond spécifiquement aux préoccupations des personnes âgées.

SLB informatique, toujours la même passion, une année supplémentaire est passée et une nouvelle arrive la 11^{ème} où chacun peut gérer, selon sa façon, aller sur le web chercher des infos pour rédiger un courrier, faire un montage de photos ou autres vidéos parmi les logiciels que l'on a, se détendre aussi en jouant,,,etc,,,et tout cela pour une cotisation à moindre coût.

Les anciens sont toujours là mais un changement est intervenu depuis la rentrée de septembre. Un lundi sur deux est dédié aux nouveaux et aux autres s'ils le veulent pour Windows10 et un lundi c'est linux pour d'autres grâce à notre formateur Didier Pernes et le jeudi aux anciens grâce à notre fidèle formateur Michel Orth quand il est disponible pour de différents programmes et autres de 18h à 20h dans le local au-dessus de l'école de l'Orée du Bois.

SLB informatique, remercie Monsieur le Maire de Sauvigny les Bois, ainsi que le CLAS et sa Présidente pour le soutien logistique et financier qu'ils nous apportent.

slbinformatique@yahoo.fr



ASSOCIATION MEI HUA

Le Mei Hua Zhuang, art martial interne est originaire des campagnes de la Chine du nord depuis 5000 ans.

Accessible à tous quelque soit l'âge, il se pratique seul ou en groupe. Les postures et les passages dynamiques des 5 éléments de la médecine chinoise permettent la circulation des énergies dans le corps.



Vous pourrez sans engagement venir découvrir le **Mei Hua Zhuang** tous les mardis soirs de 18 h 30 à 20 h 00 à la salle des fêtes de Sauvigny où les 16 adhérents travailleront, quand les barrières sanitaires seront levées.

L'adhésion est de 20 € pour l'année (assurance comprise).

ENVIRONNEMENT

Depuis plusieurs années, notre Département est confronté à des épisodes caniculaires qui favorisent les départs de feux. Pour vivre harmonieusement, vous trouverez ci-dessous quelques recommandations opportunes d'appliquer durant une période de canicule.

- Procéder aux opérations de débroussaillage afin de limiter les risques d'incendie, en particulier aux bords des forêts, ou aux abords des routes.
- Nécessité de tailler les haies ou les arbustes plantés en bordures de voie publique ou privée.
- Ne pas stoker des bottes de paille à proximité immédiate des routes.
- Être vigilant et respecter les règles relatives à toute organisation festive de types feux festifs, feux d'artifices lâcher de lanternes
- Brûlage des déchets verts.

Une pratique régulière du Mei Hua Zhuang développe l'harmonie des différentes parties du corps et apporte un meilleur équilibre physique et mental.

Sur le plan physique chaque personne améliore :

- la coordination des mouvements,
- l'amplitude de sa respiration,
- l'équilibre sur les membres inférieurs,

Sur le plan fonctionnel et physiologique on constate :

- une réduction de la tension nerveuse,
- une action sur l'hypertension et le stress,

Au cours de l'année 2020, mis à part l'Assemblée Générale du 31 janvier 2020, tous les projets n'ont pas été réalisés face au confinement.

Pour 2021, l'association ne fixe pas encore de dates pour l'AG et pour les portes ouvertes au printemps.

- Interdiction de brûler vos déchets, y compris les déchets verts même hors canicule (voir articles L.2212.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales). Il nuit à la santé et peut être la cause d'incendie. Ayez donc le réflexe déchetterie ou compostage.
- Interdiction d'utiliser des outils bruyants (tondeuse, débroussailleuse...) en dehors des créneaux suivants : jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30; le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00.

Rappel : Pour la somme de 30€, une remorque est mise à votre disposition pour le ramassage de vos branchages, en appelant la Mairie au 03.86.37.10.23. Un ramassage des tontes est effectué par les Employés Municipaux tous les lundis du 12 avril 2021 au 29 novembre 2021 ; à cet effet des sacs biodégradables sont en vente à la Mairie au tarif de 13€ les 25 sacs.

TARIFS SALLE DES FÊTES - ANNÉE 2021

Pour un week-end du samedi matin 9h00 au lundi matin 8h00



ASSOCIATIONS SAUVIGNOISES ET ÉCOLES SAUVIGNOISES

Salles	Caution	Tarif des salles		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Été	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04					
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	Sans	188 €	43 €	Gratuite	Gratuite	Location + Nettoyage 6,46 € la nappe	58 €	32 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes		77 €	30 €			0,65 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		265 €	73 €					

** Les salles sont gratuites du lundi midi au vendredi midi (sauf jours fériés) pour les activités non lucratives (Utilisation sans mouvement d'argent avant, pendant ou après l'activité).

PARTICULIERS SAUVIGNOIS

Salles	Caution	Tarif des salles		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Été	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04					
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	1 500 € pour la salle	250 €	66 €	68 €	0,70 € le couvert	Location + Nettoyage 6,68 € la nappe	113 €	32 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes	1 000 € pour la sono	130 €	48 €			0,67 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		380 €	114 €					

EXTÉRIEURS

Salles	Caution	Tarif des salles		Cuisine	Vaisselle	Nappes et Serviettes en tissu	Matériel de sonorisation	Ouverture de la cloison pendant la manifestation
		Été	Forfait Chauffage entre le 01/10 et le 30/04					
GRANDE SALLE (224 m ²) 180 personnes	1 500 € pour la salle	430 €	84 €	80 €	0,70 € le couvert	Location + Nettoyage 7,50 € la nappe	120 €	64 €
PETITE SALLE (104 m ²) 70 personnes	1 000 € pour la sono	200 €	61 €			0,75 € la serviette		
GRANDE SALLE + PETITE SALLE (328 m ²) 250 personnes		630 €	145 €					

Week-End, Jours Fériés et Veilles de Jours Fériés

Les locataires utilisant la salle/cuisine dès le vendredi matin dans le cas de week-end paieront un supplément de 50 %.
Les locataires qui ne prendront la salle/cuisine qu'une seule journée, auront droit à un abattement de 25 %.

Semaine : (lundi, mardi, mercredi, jeudi)

Location salle/cuisine à la journée au prix de 50 % d'un week-end.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



MAIRIE :

1 Place de Neuhäusel
58160 SAUVIGNY LES BOIS
Tél : 03 86 37 10 23
Tél permanence : 06 30 05 62 21
Fax : 03 86 37 13 55
Email : mairie.sauvigny.les.bois@wanadoo.fr
Site internet : www.Sauvigny-les-Bois.fr
Horaires d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

1 Place de Neuhäusel
58160 SAUVIGNY LES BOIS
Tel : 03 86 23 17 71
Heures d'ouverture : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le mercredi de 9h30 à 11h30.
Heure limite de dépôt de vos courriers et colis : le lundi, mardi, jeudi et vendredi 15h35 et le mercredi 11h30.

SALLE DES FÊTES :

2 Route de Chassy - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 37 10 71
Pour renseignements, s'adresser en mairie au : 03 86 37 10 23

SALLE ALAIN GAUTIER :

12 Rue de la Banne - Forges
58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 37 18 70

ÉCOLE L'ORÉE DU BOIS :

2 Place de Neuhäusel - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 37 18 30

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

4 Place de Neuhäusel - 58160 Sauvigny-les-Bois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LOIRE ET ALLIER :

Mairie de Saint-Parize-le-Châtel
Avenue de la Mairie
58490 Saint-Parize-le-Châtel
Tel : 03 86 21 08 49

ASSOCIATION D'AIDE ET SERVICES À DOMICILE SUD-NIVERNAIS :

7 Rue du Relais de la Poste
58470 Magny-Cours
Tel : 03 86 21 26 33
Email : asdsudniveronais.contact@orange.fr

SYNDICAT D'EAU :

Mairie d'Imphy
Avenue Jean-Jaurès - 58160 Imphy
Tel : 03 86 68 65 00 - 06 87 81 49 85

CENTRE D'ANIMATION SOCIOCULTUREL

ROGER GRIBET :

1 Rue Paul Vaillant Couturier - 58160 Imphy
Tel : 03 86 90 78 00
Email : centre.social.imphy@orange.fr

GESTION DES DÉCHETS :

SYCTOM de Saint-Pierre-Le-Moutier
Zi La Maison Rouge - 58240 Langeron
Tel : 03 86 37 26 99
Email : syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr
Site internet : <http://www.syctomsaintpierre.fr>

DÉCHETTERIES :

(sur présentation de votre Pass'déchetterie)
24 passages par an et par Pass'déchetterie, au delà accès payant.

■ Magny-Cours :

Tel : 03 86 21 27 40
Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi: de 8h à 12h et de 14h à 17h de mai à septembre ; de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 d'octobre à avril.

■ Chantenay-St-Imbert :

Tel : 03 86 38 62 56
Lundi, mercredi, samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 14h à 17h de mai à septembre. Lundi, mercredi, samedi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, vendredi de 13h30 à 16h30 d'octobre à avril.

■ Imphy (12 passages par an et par Pass'déchetterie, au delà accès refusé) :

Tel : 03 86 90 39 51
Lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h50.
Mardi, et mercredi de 10h à 11h50 et de 13h30 à 16h50. Samedi de 9h à 11h50 et de 13h30 à 16h30.

SPA REFUGE DE THIERNAY :

58160 La Fermeté
Tel : 03 86 58 41 44

OFFICE DE TOURISME DE ST-PIERRE-MAGNY-COURS :

2 Rue du Lieutenant Paul Theurier
58240 Saint-Pierre-Le-Moûtier
Tel : 03 86 37 21 25
Email : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site internet : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE :

64 Rue de la Préfecture - 58026 Nevers Cedex
Tel : 03 86 60 70 80

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA NIÈVRE :

62 Rue de la Préfecture - 58039 Nevers Cedex
Tel : 03 86 60 67 00



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

URGENCES :

Pompiers : 18 **SAMU** : 15
Gendarmerie : 17 | Depuis un portable : 112

INFIRMIÈRES :

MORLEVAT Mireille et JANDARD Delphine
Cabinet du Moulin,
51 bis Route de l'Étang - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 23 09 58

FLUDER Nathalie
2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 06 83 36 94 74

MARGUERI Magali
2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 06 83 36 94 74

ORTHOPHONISTE

MINOIS Manon
2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 09 66 87 78 77

KINÉSITHÉRAPEUTE

LUTSEN Céline
2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 38 78 77

OSTÉOPATHE

BISSEC Marine
2 Rue des Bouvreuils - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 06 47 64 09 94

SOPHROLOGUE ET THERAPEUTE

PINSARD Elisa
2 Rue des Bouvreuils 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 06 77 10 96 86

ASSOCIATIONS

CULTURE, LOISIRS, ANIMATIONS DE SAUVIGNY-LES-BOIS (C.L.A.S.)

Présidente : CUNIERE Isabelle
13 Route de Tracy - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 23 14 25 / 06 78 59 67 27

CLUB DES MYOSOTIS

Président : AFFAIRE Jean-Luc
55 Rue de la Verte Vallée
58160 Sauvigny-les-Bois
Tel : 03 86 37 10 96
Email : bjl.affaire@free.fr

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : THIBAUT Jean
3 Impasse des Lauriers - 58160 Sauvigny
Tel : 03 86 38 33 78

PARENTS D'ELEVES

Présidente : RIBEIRO DA COSTA Sophie
Email : parentseleves.oreedubois@gmail.com

MEI HUA ZHUANG EN BOURGOGNE ART MARTIAL INTERNE

Présidente : RICHARD Monique
Tel : 03 86 37 16 06 ou 06 75 89 89 78
Email : mhz58@orange.fr

ASSOCIATION DE L'ECOLE DE SAUVIGNY-LES-BOIS

Présidente : LEROY Adeline
58160 Sauvigny-les-Bois

UNION SPORTIVE DE SAUVIGNY-LES-BOIS (USSB)

Président : PELLÉ Cédric
Tel : 07 77 36 94 45
Email : cedantiqueH2@gmail.com

AMICALE PETANQUE SAUVIGNOISE (A.P.S)

Président : ALAINE Jérôme
Tél : 06 86 81 19 04

JUMELAGE ALLEMAGNE

Présidente : BARIEZ Lucienne
Tél : 06 96 14 38 54
Email : lulu.58@orange.fr

ASSOCIATION « POUR QUE VIVE L'ÉGLISE »

Présidente : JAVELLE Marie
1 Rue Pierre Chevenard
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 90 95 40 ou 06 59 15 68 63
Email : javelle.bernard@neuf.fr

MAISON DE LA NATURE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

36 Route de Château-Chinon - Forges
58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 36 93 16
Email : fdc-58@wanadoo.fr

COMMERÇANTS ET ARTISANS INTERMARCHÉ

ZA La Turlurette - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 90 33 22

JARDIN DE MARIGNY

Cueillette de fruits et légumes, produits locaux
11 Route de Marigny - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 68 74 44
Site Internet : <https://www.jardindemarigny.com>

TAXI CYRIL 58

29 Rue de la Banne - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 69 49 28 11

FARINE ETC

Restauration bistronomique autour du pain & de la pâtisserie
22 Route de Nevers - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 50 12 92 34
Site Internet : <https://www.farine-etc.com>

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MOULIN DE L'ÉTANG

Restaurant

64 Route de l'Étang - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 37 10 17

Site Internet : <https://www.moulin-de-letang.com/>

LA FORGETTE

Bar – Restaurant – Tabac – Jeux

27 Route du Morvan - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 36 42 87

<https://www.facebook.com/lescargotdepaille/pour>

L'ESCARGOT DE PAILLE

Vente d'escargots

20 Rue de La Banne - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 77 87 09 99

<https://www.facebook.com/lescargotdepaille/pour>

GAEC DES AVENIÈRES

Fromages de vache

20 Route de Tracy - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 66 20 14 64

IMPHY AUTOMOBILES

Garage

24 Route de Nevers - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 68 74 86

COLOMBAT PASCAL

Garage

4 Rue du Clair Vallon - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 68 53 25 74

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

ZA La Turlurette - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 90 95 47

Site Internet : <https://contrôle-technique-sauvigny-les-bois.autosecurite.com>

AXE EQUIPEMENT

Matériel agricole

ZA La Turlurette - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 30 10 86

EPN

Couverture, Chauffage, Assainissement,
Plomberie, Sanitaire, Quincaillerie,
Électroménager, Jardinage

Route de Marigny - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 68 60 99

Site Internet : <https://www.facebook.com/epnimphy>

CRÉAS'FASYL58

Créations sur bois, résine et autres supports
(bijoux, tableaux, ...)

49 Rue de la Banne - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 70 16 76 38

www.facebook.com/fasy158

TERRE D'HUMUS

Maraichage

8 Impasse des Acacias - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 11 85 28 64

Email : yam.labuche@orange.fr

EFP CONSEIL EXPERT FINANCE PATRIMOINE

Conseil, études financières

23 rue du Clair Vallon - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 09 67 60 79 64

LES Z'ACCROCHÉS

Parc d'attractions et de loisirs

17 Rue de Marigny - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 49 87 10 38

Site Internet : <http://www.leszaccroches.fr/>

ÉCURIE DE FAYE

Centre équestre, Équitation, Pension pour chevaux

58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 12 37 11 89

Email : ecuriedefaye@sfr.fr

Site Internet : <https://www.ecuriedefaye.com/>

MANÈGE DE MARIGNY

Centre équestre, Équitation, Pension pour chevaux

43 Route de Nevers - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 03 86 68 72 34

LES ÉCURIES DES ÉCOTS

Centre équestre, Équitation

Thiot - 58160 Sauvigny-les-Bois
Tél : 06 83 26 66 73

Site Internet : <https://ecuriedesecots.ffe.com/>

LES TERRASSES DE NEVERS & SPA

Chambres d'hôtes

13 Route de Charbonnière
58160 Sauvigny-les-Bois

E-mail : contact@lesterrassesdenevers.com

SAS HYDR'LEC

2 Rue des Crêts de Forges - 58160 Sauvigny-les-Bois

Tél : 03 86 58 48 18

Site Internet : <http://www.hydrelec.58.com>

Email : sas.hydrelec@orange.fr

MARCHESNAY JEANNE-MARIE

Artisan couturière spécialisée en accessoires pour enfants

6 Impasse des Acacias
58160 Sauvigny-les-Bois

Tél : 06 09 85 38 42

Email : contact@rienquepourtoi.com



ÉTAT CIVIL 2020

LA CIGOGNE A APPORTÉ

PETITJEAN Edgar, Jean
VELTEN Julia, Victoire
BOUZID Elza, Patricia, Zuina
LEPRINCE BEN SAID Esteban
NÉANT Maël
LAMAMY Alba, Jeanne, Cécile
COPPIN Raphaël
BRETIN Louis, Edouard
PICHARD Louna
PICHARD Mila
PAINCHAULT Livia

ILS ONT DIT OUI !

RICHARD Monique, Andrée, Renée et BOULAY René, Marie, Georges
BLANCHART Pauline, Marie et PETITJEAN Geoffroy, Yves, Louis
ESNAULT Elodie, Sophie et PHILIPP Stève
LEOTY Sylvie, Marie-Josée et MICHEL Didier, Guy
GUYOLLOT Delphine, Hélène, Monique et VIEUX Jérémy, Pierre, Henri

ILS SE SONT PACSÉS

LUCIEN-JACQUIN Nathanaëlle, Jacqueline, Joëlle, Gilberte
et NAZE Quentin, Charles, Jean
LAPLACE Aurore et MARTINEZ Pierrick
CAMUZAT Laëtitia, Nathalie, Paulette, Janine et CLOIX Benjamin
TISSERANT Océane, Josseline, Gilberte, Paulette et POIREL Cyril, Jean, Lucien
LARDEREAU Audrey, Jocelyne, Armelle et LAVAULT Jonathan, Jean-François

ILS NOUS ONT QUITTÉS

PAGES Marcelle, Madeleine née PARMENTELOT
MALTAVERNE Guy, François
BIERNACKI Leslaw, Joseph
ROBERT de GESNAIS Jacqueline, Jeanne née de FOULQUES
BAUNÉ Marie-Françoise née AUDRY
RUELLE Simone, Germaine, Maria née BOIS
QUILLARD Raymond, Maurice
GIRARD Guy, Jean
DESCLOÏTRE Odette, Renée, née THÉVENIN
COTET Monique, Renée née DAMPIERRE
JULIEN Serge, André
VIEILLESCAZES Marie, Raphaëlle, Josèphe, Antoinette née MACQUART-MOULIN
LAVAUD Ginette, Andrée née LECLERC
BEAULIEU Michel, Daniel
LYON Léone, Mauricette née JOUET
MAYEUR André, Alphonse
VERDIER Monique née GAUFFIER
COTET Louis, Claude
SOMMIER Solange, Micheline, Augusta, Lucette née ALBOUY
JANNEAU Armand, Louis, Marcel, Henri
BIROU Jeannine, Liliane née CHAPELLE

25 janvier 2020
10 février 2020
10 février 2020
30 mai 2020
4 juin 2020
20 juillet 2020
24 juillet 2020
1^{er} septembre 2020
5 octobre 2020
5 octobre 2020
7 décembre 2020

7 mars 2020
27 juin 2020
4 juillet 2020
1^{er} août 2020
19 septembre 2020

15 mai 2020
9 septembre 2020
7 novembre 2020
9 décembre 2020
9 décembre 2020

février 2019
23 janvier 2020
23 janvier 2020
12 février 2020
24 février 2020
8 mars 2020
5 avril 2020
13 avril 2020
24 avril 2020
6 juin 2020
15 juin 2020
15 juin 2020
22 juin 2020
15 août 2020
22 septembre 2020
30 septembre 2020
2 octobre 2020
18 octobre 2020
2 novembre 2020
13 novembre 2020
27 novembre 2020

Comme le prévoit la législation en vigueur, l'état civil ci-dessus comprend seulement les événements dont la publication est autorisée par les familles.

LE MAIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE PERSONNEL COMMUNAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX.

2021



Présentes sur le mur du perron de l'école.